



LE PETIT CORPATOUS

N°194 JANVIER-FEVRIER 2006



LA SALETTE
—
FALLAVAUUX

EDITO

Par Magali FRANCOU-CARRON



En ce début d'année le Conseil municipal et moi-même souhaitons vous présenter nos Meilleurs Vœux pour cette nouvelle année.

C'est une période qui permet souvent de faire le point et de réfléchir sur le temps qui vient de s'écouler mais aussi sur les perspectives d'avenir.

L'année 2005 a vu des transitions importantes sur notre commune avec le changement de maire puisque le Docteur Cardin a souhaité après 27 années à la tête de notre petite commune se retirer de cette responsabilité. Je tiens encore à remercier le Docteur Cardin pour toutes ces années qu'il a consacrées à la gestion et au développement de notre village. Il y a dédié beaucoup de temps et d'énergie. Lui succéder n'est pas chose aisée...

A ce jour le Conseil municipal a déjà mené à bien certains projets : le nouveau Jardin de Ville mais aussi la rénovation d'une partie de l'Eglise avec la réfection de son toit...d'ailleurs début juillet 2005, l'inauguration de ces travaux a donné l'occasion d'un grand rassemblement pour profiter de ces nouveaux équipements... Je voudrais également évoquer le stationnement sur la Rue des Fossés : pour la première fois, pour des problèmes de sécurité des piétons mais aussi sur la demande insistante de la gendarmerie, le Conseil municipal a décidé d'interdire pendant la période d'été le stationnement d'un côté de la Rue des Fossés afin de permettre aux piétons de circuler en toute tranquillité et sécurité. Ce n'était certes pas une mesure facile à décider, mais elle a été prise en concertation avec les commerçants et la population. Merci pour le respect de cette mesure sachant que le Conseil municipal étudie en concertation avec la DDE le marquage de parkings, mais aussi la recherche de nouveaux parkings, ceci afin de trouver autant de solutions pour le stationnement dans notre petite commune. D'autres réunions de concertation auront lieu en 2006

Pour l'année 2006, d'autres projets sont prêts à se concrétiser : tout d'abord la rénovation des bâtiments de l'Ilot Central par l'OPAC. Après bien des soucis de financement, il semble qu'aujourd'hui un accord soit enfin possible entre l'OPAC et la Commune.

La Maison Médicale : aujourd'hui sur la Zone des Chaux le Dr Cardin a réussi à développer une structure médicale qui compte un certain nombre de permanences médicales : infirmier(e)s, kiné, cardiologue. Mais après réflexion, le site de la zone artisanale ne semble pas être des mieux adapté. Aussi, le Conseil municipal a décidé de réfléchir au déménagement de cette maison médicale pour la transférer sur ce qui est aujourd'hui le camping des Vergers, site sécurisé et mieux adapté pour ce type de structure. Une première réunion est prévue début janvier 2006 pour réfléchir à cette nouvelle maison.

D'autres projets sont en cours de réflexion toujours dans le souci du bien être et du développement économique et touristique de notre village, le Conseil Municipal ayant en permanence la préoccupation de continuer à apporter cette dynamique qui fait de Corps un village où il fait bon vivre, mais toujours avec le souci de la maîtrise de la dépense publique...

Encore Bonne et Heureuse Année 2006 à tous !



**Le Comité de
rédaction du
Petit Corpatus
souhaite à
l'ensemble de
ses lecteurs
une excellente
année 2006.**

**Meilleurs vœux
à vous et à vos
proches.**

LE PETIT CORPATUS A 30 ANS EN 2006

SORTIE DU **N°200** TOUT EN COULEUR
AU COURS DE LA SOIREE DES DEDICACES
EN JANVIER 2007

LE PETIT CORPATUS

est une publication de :

**Association Culture et Loisirs de
l'Obiou**

Maison du tourisme

Rue des Fossés

38970 CORPS

tél/fax : 04.76.30.03.85

email : petitcorpatus@wanadoo.fr

Tirage : 320 exemplaires

Comité de rédaction :

Valérie Challon

Franck Garaud

Valérie Guzzo

Luc Reynier

Ont contribué à ce numéro :

Robert Garaud

Valérie Masse

Jean Delhayé

Ciné-Vadrouille

Communauté de Communes

Mairie de Corps

Médiathèque St Eldrade

A.D.T. du Pays de Corps

Club Joyeuses Rencontres

Maison du Tourisme

FC Sud-Isère

Chorale Chœur à Corps

Colette Serre

Remerciements particuliers :

A Joëlle Rochas

A Marc Andrieux, Maire de
La Salette-Fallavaux

A Anne-Marie et François
Rimbaud

A Magali Francou-Carron,
Maire de Corps

A Renée Pagnat-Gervais

A Jean Gueydan

SOMMAIRE N°194

Page 2 : **EDITO** par Magali FRANCOU-CARRON, Maire de Corps

Page 4 : Conseil Municipal du 25 novembre 2005

Page 5 : Conseil Municipal du 17 décembre 2005

Page 6 : Conseil Communautaire du 6 décembre 2005

ACTUALITES :

Page 7 : Concours du Fleurissement 2005

Page 8 : Travaux de correction torrentielle de la Sézia

Page 9 : Les Dédicaces du Petit Corpatus

Page 10 : Club Joyeuses Rencontres / Noël à l'école

Page 11 : HD Conseils / Ingrid Bétancourt / Camion OM/ Société OSE

Page 12 : Vœux de la Municipalité

Page 13 : Ciné-Vadrouille

Page 14 : Médiathèque St Eldrade

Page 15 : Expo photos Médiathèque / Conteuse

Page 16 : Prix Obiou / Galette des Rois à la Chorale

HISTOIRES DE LA SALETTE

**Page 17 : Sur les origines du village de La
Salette-Fallavaux par Joëlle Rochas**

**Page 21 : Entretien avec Marc Andrieux, Maire de
la Salette-Fallavaux**

**Page 23 : Mutation de paysage de 1900
à nos jours**

Page 24 : La montagne cachée...

Page 26 : Les chapelles

Page 28 : Vivre à La Salette-Fallavaux

MAGAZINE

Page 29 : **Patrimoine** : Etymologie des patronymes Corpatus, par Jean Gueydan

Page 30 : **Patrimoine** : Où est passée la patache ? Par Mme Pagnat-Gervais

Page 31 : **Cuisine et Jardinage**

Page 32 : **Football-Club Sud Isère**

Page 33 : **Voyage là haut derrière chez nous**

Page 34 : **Carnet du Jour / Horaire des Messes / Calendrier des Animations**

Page 35 : **Relevé Météo**

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 NOVEMBRE 2005

Présents : FRANCOU-CARRON, REYNIER, PASDRMADJIAN, BOULANGER, GONSOLIN, CARDIN, DUBOIS

Représenté : PELLISSIER

Absents : MASSE, CELCE, GARAUD

1/ Forêt communale de Corps : présentation de la Révision d'Aménagement Forestier:

Une étude du milieu naturel, des richesses, des potentialités de la forêt vient d'être réalisée sur la forêt communale de Corps par l'ONF. Elle donne naissance à un document de gestion de cette forêt pour une durée de 15 ans. Une description des peuplements de la forêt permet de voir la variété des espèces. C'est notamment une sapinière de production. L'exploitation de la forêt doit se continuer à travers des coupes, plus ou moins modestes.

Sur proposition du Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve la proposition de révision d'aménagement de la forêt communale présenté par l'ONF et sa mise en œuvre.

2/ Bibliothèque : délibération pour demande subvention départementale 2006

Sur proposition du Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal sollicite le Conseil général pour une subvention de fonctionnement pour la bibliothèque municipale pour l'année 2006.

3/ Dossiers urbanisme

Sur proposition du Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide de mettre en place la procédure de révision du Plan d'Occupation des Sols en Plan Local d'Urbanisme

et d'entreprendre les démarches administratives attenantes.

Présentations de dossiers d'urbanisme concernant des déclarations de travaux exemptés de permis de construire :

- K1003 : une consultation sera faite auprès des services de l'Équipement et du Patrimoine de l'Isère.

- K9007 : avis favorable de l'Assemblée avec pose de verres opaques et d'une grille.

4/ Questions diverses :

- Convention affrètement VFD : adoptée.
- Convention ONF – Commune de Corps : Concession de terrain adoptée.
- Amortissements : présentation écritures et tableaux par Madame l'Adjointe aux finances: adoptés.
- Demande de prendre une délibération pour nommer Madame Ingrid Bétancourt « Citoyenne d'honneur de la commune de Corps » : accord du Conseil Municipal.
- Madame le Maire explique au Conseil Municipal que la convention avec France Telecom Mobiles pour l'implantation du relais GSM arrive à son terme au mois de juin 2006. Madame le Maire propose de dénoncer ce contrat afin de pouvoir négocier un nouveau contrat reflétant des conditions plus réalistes de rémunération par rapport au revenu commercial généré par ces antennes GSM. Le Conseil Municipal donne son accord.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 DECEMBRE 2005

Présents : FRANCOU-CARRON, REYNIER, PASDRMADJIAN, BOULANGER, GONSOLIN, CARDIN, DUBOIS, CELCE, GARAUD

Absents : MASSE, PELLISSIER

1/ Nouvelles compétences optionnelles et facultatives de la Communauté de Communes

Madame le Maire présente les modifications que le Conseil Municipal souhaite apporter aux nouvelles compétences de la Communauté de Communes.

Après en avoir délibéré, le conseil approuve les nouvelles compétences telles que présentées et charge le Maire de transmettre le document au président de la communauté de communes.

2/ DM Budget Commune

Nicole Boulanger présente différents projets de délibération pour effectuer diverses écritures comptables sur le budget de la commune et de la régie des transports.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de procéder au vote de crédits supplémentaires sur le budget de l'exercice, tels que présentés.

3/ Convention culturelle avec le Conseil Général

Madame le Maire présente le projet de modification de la convention culturelle liant la commune au département depuis 2003.

Après en avoir délibéré, le conseil approuve la convention telle que présentée et charge le Maire de la signer pour 3 ans.

4/ Contrat de location garage ZA des Chaux

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve le nouveau contrat de location du garage des Chaux et charge le Maire de le signer.

5/ Questions diverses

- Patricia Celce attire l'attention sur les problèmes de transport des élèves de l'école pour les sorties scolaires. Etant donné l'accroissement des effectifs, il faut souvent prendre 2 cars, mais l'académie exige la présence d'une institutrice par car. Madame le Maire propose de consulter des transporteurs (et des sociétés spécialisées) et demander des devis pour la location ponctuelle de cars à grande capacité (avec et sans chauffeur), ce qui réglerait le problème de l'accompagnement.
- Présentation du tarif de l'entreprise Rousset pour le déneigement : accord du conseil.
- Entreprise Paccard : nouveau contrat pour l'entretien des cloches pour une durée de 3 ans. Accord du conseil.
- Avenant à la convention d'affrètement pour la ligne VFD Corps – La Mure. Accord du conseil.
- Contrat de maîtrise d'œuvre des Beaumets : accord du conseil pour régler la facture de l'étude de 6817,2 €TTC (sur le budget 2006). Une réunion avec les propriétaires concernés aura lieu prochainement.
- Courrier de SE38 : madame le Maire rencontrera SE38 pour convenir du partenariat futur entre la commune et le syndicat pour les travaux d'électrification.
- Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'appliquer une augmentation de 3% à tous les tarifs de location des immeubles et d'occupation du domaine public uniquement, les tarifs n'ayant pas variés depuis 2004.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 6 DECEMBRE 2005

St Laurent en Beaumont

Présents : MM. MOUTIN Yves, RICHIERO Jean-Louis, BONTHOUX Alphonse, RIGLET Sylvette, SERRE Emmanuel, TROSSERO Jean-François, PASDRMADJIAN Gaspard, DUBOIS Arsène, CASSAGNE Georges, PELISSIER Pierre, CHARLES Christian, TEMPLIER Marie, BERNARD Jean-Pierre, BALME Eric, ABERT Jean-Claude, PEYTARD Marcel, ANDRIEUX Marc, SEGURA Claude.

Excusés : MM. BATTISTEL Marie-Noëlle, FRANCOU-CARRON Magali, BARBE Jean-Marc, BALME Roland, COURTEAU Jean-Claude, LAURENT Jacky, FESSIA Marie

Monsieur RICHIERO ayant une pensée pour sa collègue de La Salle en Beaumont, qui est depuis la veille, à la recherche, avec toute la commune et les services de sécurité, d'une personne disparue, accueille le Conseil communautaire qui se réunit à St Laurent en Beaumont.

Monsieur RICHIERO rappelle que St Laurent, situé au nord du territoire de la communauté de communes voit ce qui se passe ailleurs et peut affirmer qu'il règne une bonne entente au sein de la communauté de communes du pays de Corps. Il explique que cela est dû à la sagesse des délégués et à la diplomatie du Président.

St Laurent, commune importante en limite de territoire, se félicite donc, d'avoir choisi la communauté de communes du pays de Corps.

Monsieur MOUTIN remercie M. RICHIERO et ouvre la séance :

APPROBATION COMPTE RENDU DE LA SEM OBIU-BEAUMONT

Après avoir entendu le compte rendu d'exploitation de la Sem Obiou-Beaumont, titulaire de l'affermage pour la gestion des équipements du lac du Sautet, de la saison 2005, le Conseil Communautaire approuve le compte d'exploitation qui, cette année donne un résultat positif de 10 273 € portant le résultat cumulé à - 13 527 €.

LOCATION DE « LA SOULOISE »

A la demande de M. MESPLE de la société MW LINE constructeur du bateau électro solaire, le Conseil Communautaire accepte de louer le bateau pour une démonstration à Venise, aux mêmes conditions et tarifs que pour Barcelone au printemps 2005.

PEINTURE DES FACADES DES BATIMENTS AU BORD DU LAC

Après étude de la convention avec la SEM Obiou-Beaumont, le Conseil communautaire accepte de faire poncer et repeindre les bâtiments à ses frais mais demandera au gestionnaire d'effectuer, un entretien régulier. La commission d'appel d'offres étudiera les devis demandés à trois entreprises.

PROGRAMME 2006 TRAVAUX DE DRAINAGE

Mr. le Président porte à la connaissance de l'assemblée les programmes de travaux pour l'année 2006, subventionnés à 70 % :

PELLAFOL : assainissement aux cantons de Pousavous et de Fambonnet pour un montant de 49 000 €

LA SALLE EN BEAUMONT : cantons de Versanne et du Chay 46 000 € HT

MONESTIER D'AMBEL : cantons de Jouvencel et du Pré Riou 45 000 € HT

St LAURENT EN BEAUMONT : canton et hameau des Terrasses 48 000 € HT

St PIERRE DE MEARTOZ : cantons des Combes 39 000 € HT

REGIME INDEMNITAIRE DU PERSONNEL

Le régime indemnitaire du personnel est renouvelé pour l'année 2005

REDEVANCE ORDURES MENAGERES

Le coefficient 1 est appliqué aux scieries et aux paysagistes.

Une commission se réunira pour établir le rôle de la redevance 2006.

DECISION MODIFICATIVE

Afin d'apporter des rectifications au budget 2005, une décision modificative de virements de crédits est prise

POSTE CHEF DE PROJET

Mr le Président rappelle que le conseil communautaire après de nombreuses réunions pour définir l'intérêt communautaire et les compétences de la communauté de communes a décidé de créer un poste de chef de projet, en contrat à durée déterminée depuis mai 2005 et qui devrait être pérennisé.

Le profil de poste prévoit une part de travail qui, à ce jour, est à la charge de la SEM Obiou-Beaumont.

Une convention de prestations entre la Strem et la Communauté de communes permettrait de financer une part du poste créé.

M. MOUTIN réaffirme qu'il est nécessaire de s'assurer un service juridique qui, par le biais de la SEM est fourni par TERRITOIRES 38.

Les délégués de la commune de Corps exposent que la commune de Corps n'est pas contre les compétences prises par la communauté de communes mais demandent que la mission de chaque structure soit définie : communauté de

communes, SEM, Maison du tourisme de Corps. La réunion programmée le 16 décembre 2005 doit permettre de définir les missions de chaque structure.

Il est rappelé que de nombreuses réunions de Bureau ont été tenues pour définir les compétences de la communauté de communes. Le délégué du Bureau doit informer les membres des conseils municipaux respectifs, des travaux entrepris.

Il est demandé plus de conseils communautaires.

M. RICHIERO expose que les bureaux sont trop larges, il souhaite plus de commissions pour étudier chaque point, avec l'envoi d'un compte rendu à chaque commune.

Le contrat de Carole est prolongé de 3 mois pour permettre la définition définitive du poste selon la prise des compétences de la communauté de communes.

QUESTIONS DIVERSES

La communauté de communes est chargée de rechercher les bureaux pour constater et repérer l'amiante dans les bâtiments communaux.

Il est rappelé au chauffeur du camion de collecte d'ordures ménagères et aux rippers qu'ils doivent s'équiper d'une veste ou d'un gilet de sécurité pendant leur service.

ACTUALITES

CONCOURS DU FLEURISSEMENT 2005 :

La remise des trophées de la 47^{ème} campagne de fleurissement de l'Isère, a eu lieu lors d'une réception au Château de Vizille.

Les Prix concernaient les villes, villages, maisons et fermes fleuris, sous forme de catégories.

Le trophée de cette année est un cadran solaire qui a été remis aux 5 premiers de chaque catégorie.

Notons qu'en catégorie « montagne », le Village de CORPS remporte la 4^{ème} place derrière les Communes d'Allemont, Lans-en-Vercors et Besse-en-Oisans.

Dans la catégorie « Hôtels », le 1^{er} Prix a été remis à l'Hôtel Restaurant du Tilleul et l'Hôtel de la Poste remporte la 3^{ème} place du classement ! Félicitations aux nombreux particuliers qui n'ont pas eu de Prix cette année mais qui ont largement contribué à l'embellissement du village.

Félicitations aux employés communaux qui ont sagement su doser l'engrais ainsi qu'à nos deux hôteliers qui font d'énormes efforts pour le fleurissement de leurs établissements et par conséquent du village!

Ce concours est renouvelé chaque année par le Conseil Général de l'Isère, s'adresse aux particuliers et professionnels sur inscription à La Maison du Tourisme à partir du mois de Mai.

TRAVAUX DE CORRECTION TORRENTIELLE DE LA SEZIA

La Communauté de Communes du Pays de Corps a réceptionné les travaux de correction torrentielle effectués sur le cours d'eau de la Sézia à hauteur du moulin de l'adverseil.

Cette correction a été préconisée par le cabinet GEO PLUS suite à l'étude réalisée à l'initiative de la Communauté de communes en 1998 sur l'ensemble des cours d'eau du territoire de la Communauté de Communes.

La Sézia, torrent sujet aux crues dévastatrices pour ses berges, a un bassin versant de 47 km², en provenance de La Salette. Son cours est dérivé vers le lac du sautet par une prise d'eau et une micro centrale puis par une galerie. En période de crues importantes, ces ouvrages ne peuvent absorber la quantité d'eau entrante et le torrent reprend ses droits à l'aval, ce qui provoque des arrachements et glissements importants. C'est le cas, en particulier, à proximité d'habitations sous Pâques, hameau des Côtes de Corps et à l'ancien moulin de l'Adverseil sur la commune de Corps.

Le glissement du versant de l'Adverseil en 2001 puis le curage de la Sézia au printemps 2003 à la suite des intempéries de l'automne 2002 ont poussé la Communauté de communes à réaliser en premier lieu, la correction torrentielle de la Sézia, sur cette portion plus particulièrement sensible, afin de préserver la rive droite de la Sézia avec le hameau de Pâques.

Cependant toute intervention sur un cours d'eau nécessite une demande de déclaration d'intérêt général. Une enquête publique s'est tenue en décembre 2003 et par arrêté préfectoral du 18 mai 2004, Monsieur le Préfet a autorisé la réalisation d'une première tranche de travaux : la construction de 4 seuils de correction torrentielle.



Les élus de la Communauté de Communes ont visité, dans la neige, jusqu'au ruisseau de la Sézia où Messieurs BOSSHARDT et LAPEYRE du service RTM, Maître d'œuvre de l'opération ont donné toutes les informations techniques sur cette construction. Tout d'abord une piste de 800 ml a dû être créée. Après étude les communes de Corps et des Côtes de Corps avec l'accord des propriétaires riverains, ont choisi un tracé le moins périlleux possible sur un terrain déjà

très sensible, sur la commune des Côtes de Corps.

Ces 4 barrages réalisés sur environ 400 m représentent : 500 m³ de béton, l'apport de 500 m³ d'enrochement pour fixer les berges et remplir les fosses de réception et le déplacement de 3 200 m³ de matériaux.

Le montant total de l'opération s'élève à 430 000 €, subventionné à hauteur de 10 % par l'Etat, de 35 % par la région et 35 % par le Département et par un autofinancement par la Communauté de Communes de 142 000 €.

Monsieur MOUTIN Président de la Communauté de Communes a tout d'abord félicité l'entreprise CARRON, titulaire du marché, « pour la réalisation des travaux dans les règles de l'art, pour la qualité, la rigueur, le respect des délais et la coordination efficace de l'équipe de chantier par Jean-Louis BOREL, en un mot un travail remarquable » puis a remercié la maîtrise d'œuvre, messieurs BOSSHARDT et LAPEYRE qui, par leurs compétences, ont assuré un suivi rigoureux du chantier.

Il a associé à ses remerciements, les propriétaires riverains, EDF, le conseil supérieur de la pêche et tout particulièrement Jean-François TROSSERO, vice-président de la Communauté de Communes, qui a suivi sans faille ce chantier.

Monsieur Charles GALVAIN, représentant le député Didier MIGAUD qui s'est excusé de n'avoir pu se libérer, a exposé la politique du département, par l'élaboration des différents SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau) sur les cours d'eau du Département.

Un sympathique repas a été servi aux participants, dans la salle polyvalente de la commune des Côtes de Corps.

LES DEDICACES DU PETIT CORPATUS

C'est samedi 3 décembre, en fin de journée vers 18h que la première séance des «Dédicaces du Petit Corpatus» s'est déroulée à la salle de la Mairie de Corps. Une réunion que l'on a voulu conviviale, ouverte à tous afin d'échanger, de se rencontrer, montrer et expliquer la conception et la fabrication de votre revue tirée actuellement à 320 exemplaires.

C'est en juillet 1976, grâce à une subvention du Conseil Général, obtenue par Gérard Cardin, jeune Conseiller Général que l'équipe du club Léo Lagrange s'installa à Corps pour assurer l'animation des vacances d'été et



sorti le premier Petit Corpatus. Près de 230 journaux étaient tirés par les bénévoles de l'époque.

L'association, présidée par l'irremplaçable Gisèle Roux entourée de

nombreuses «Petites Mains» et Collaborateurs, a accompagné le Petit Corpatus vers le numéro 200 et son trentième anniversaire que nous aurons l'occasion de fêter en décembre 2006.

Une cinquantaine de personnes ont répondu à notre invitation. Gérard Cardin Conseiller Général, Magali Francou-Carron, Maire de Corps, des Maires du Pays de Corps, des personnes ayant participé aux dossiers ou articles comme mesdames Maugiront, Riglet, Rochas, Arbouet, Munier-Dusaugéy ou Messieurs Gueydan, Oddos, Andrieux, et de nombreux abonnés pour la plupart de longue date étaient présents ou excusés. Le Président, Luc Reynier a également remercié «Les Petites Mains» qui rassemblent, distribuent tous les 2 mois, a félicité les nouvelles recrues et celles qui sont là depuis la création du journal: Solange Balmet, Suzanne Chaix, Madeleine Christol, Huguette Fermont, Raymonde Ferrari, Robert et Suzette Garaud, Arlette Gontard, Marie-Jeanne Gueydan, Colette Magnan, Mathilde Mary, Josette Noël, Claudine Porcero, Amédée Venzin et les 3 Valérie.

L'équipe de rédaction actuelle a expliqué les évolutions du Petit Corpatus et ses nouveautés au fil des ans : couverture couleur, sommaire, édito dossiers, relevé météo...tout en insistant sur le fait que malgré les évolutions, la ligne éditoriale restait toujours la même : il s'agit de se centrer sur Corps et son Pays.

Un diaporama réalisé par Franck Garaud, nous a présenté une rétrospective des anciennes lères de couverture du Petit Corpatus qui avant d'être imprimées en couleurs étaient dessinées par des bénévoles de l'association jusqu'à la couverture du



dernier numéro sur le Dévoluy. Puis le montage photos sur l'assemblage et la répartition des revues nous montre qu'il s'agit d'une activité dont la mécanique est bien huilée et pour finir, sous forme de petits films, une lecture d'Editos. C'est dans la convivialité que certains membres de l'assemblée ont évoqué des souvenirs, des moments de rencontres riches autour du Petit Corpatus. Le Petit Corpatus n'est peut-être pas une bible mais en tout cas il est un bout de notre mémoire locale et il faut le préserver et l'enrichir avant de le transmettre. Nous remercions toutes les personnes présentes pour cette 1^{ère} des «Dédicaces», toutes les personnes ayant contribué de près ou de loin au Petit Corpatus et tous les abonnés qui sont chaque année plus nombreux.

Un de nos fidèles : J-M Asselin a dit dans son édito d'anniversaire de Vertical : « un journal est une histoire toujours passionnante, toujours riche, toujours étonnante. Une histoire qui se résume à un seul petit message : qu'est ce qu'on est heureux lorsqu'un lecteur nous dit « c'était bien ». Oui je crois que c'est pour cela qu'on fait un journal, pour partager avec le lecteur le plaisir qu'on a nous mêmes à le faire. »

Je me permets de citer les mots d'une lectrice qui nous font plaisir et qui nous rendent heureux de le

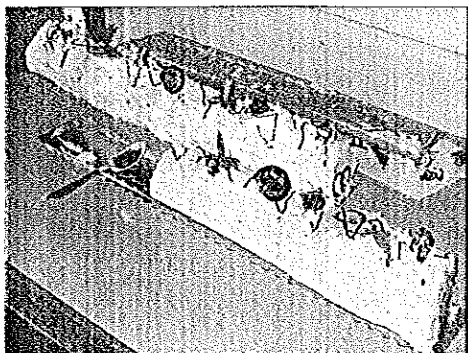


faire : « Félicitations, encouragements pour que notre Petit Corpatus nous fasse toujours plaisir. Avec mes amitiés à toute l'équipe ».

Un buffet a clôturé cette agréable soirée riche de rencontres et de souvenirs. Les membres du Petit Corpatus vous donnent rendez-vous en Décembre 2006 pour la sortie du 200^{ème} numéro !

LE CLUB JOYEUSES RENCONTRES

Le Club Joyeuses Rencontres fête dignement cette fin d'année puisque après la délicieuse choucroute préparée par la Boucherie Serge Marcou, le Club a pu déguster à l'approche de Noël, d'excellentes bûches réalisées par la boulangerie Leroux.



La Présidente Suzette Garaud secondée par des petites mains ont

coupé et servi les bûches à tous les convives ravis de ce goûter de fête.

Tous les membres du Club remercient vivement Mme Le Maire Magali Francou-Carron et son Conseil Municipal qui ont offert ces délicieuses bûches aux adhérents du Club Joyeuses Rencontres à l'occasion de leur goûter de Noël. Un après-midi convivial a précédé

le goûter et une quarantaine de personnes étaient présentes.

LES ROIS AU CLUB :

Mardi 10 Janvier, les membres du Club se sont retrouvés pour déguster la galette des Rois avec les brioches aux fruits, cidre, papillotes...

Ces après-midi se déroulent toujours dans une ambiance animée et chaleureuse avec des parties de belote et de Scrabble très disputées. Ces rencontres ont lieu tous les Mardis après-midi à partir de 14h et sont ouvertes à tous.

L'Assemblée Générale du Club aura lieu Samedi 11 Février à 11h et sera suivie d'un apéritif offert à tous.

Un repas est organisé à l'Hôtel de la Poste, les inscriptions sont prises au Club tous les Mardis.



LE NOEL DE L'ECOLE DE CORPS

Cette année les enfants de l'école de Corps ont assisté à un spectacle exceptionnel le jeudi 15 septembre, Madame Anna Roy de Virignin (département de l'Ain), leur a fait découvrir ses talents de ventriloque.

Le spectacle était bien entendu sur le thème de Noël, les enfants ont découvert plusieurs marionnettes bien vivantes, et ont pu également participer. Ce spectacle a été offert par la Mairie de Corps pour leur cadeau de Noël.



Ensuite, les enfants de chaque classe ont chanté une ou plusieurs chansons qu'ils avaient apprises en classe. Puis, Le Père Noël est venu leur rendre visite en leur distribuant à chacun un goûter préparé par l'Association des Parents d'Elèves.

Le lendemain, vendredi 16 décembre, un marché de Noël était organisé dans la salle de sport de l'école, les enfants ont pu vendre tout ce qu'ils avaient fabriqué avec leurs institutrices. Cette bonne idée sera sûrement renouvelée l'année prochaine.

HABITAT ET DEVELOPPEMENT CONSEILS:

Vous êtes propriétaire occupant ou propriétaire bailleur et vous souhaitez valoriser votre patrimoine, améliorer ou adapter votre logement ?

H et D Conseils vous informe sur les prêts auxquels vous pouvez prétendre.

H et D Conseils vous accompagne tout au long de votre projet (étude de faisabilité technique, financière, conseils administratifs, sur la fiscalité, expertises...).

H et D Conseils assure le montage de vos dossiers administratifs.

Permanence à Corps : le 2^{ème} mardi du mois de 11h à 12h en Mairie

Contact : Mary Lamy : 04 76 85 13 69

INGRID BETANCOURT :

Elle a été élue citoyenne d'honneur en Région Rhône-Alpes. Dans les 6 Départements, 170 Communes ont adhéré au Comité de Soutien à Ingrid Bétancourt et à son combat en faveur d'un Etat de Droit en Colombie. La Commune de Corps comme de nombreuses autres communes du Canton a délibéré lors des Conseils Municipaux en faveur du Comité de Soutien à Ingrid Bétancourt. Pour plus d'information un site internet : www.betancourt.info.

UN NOUVEAU CAMION DE COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES :

La communauté de communes du Pays de Corps s'équipe d'un nouveau véhicule de collecte d'ordures ménagères en remplacement de l'ancien, âgé de 10 ans.

La commission d'appel d'offres a établi un cahier des charges prenant en compte des critères très précis pour une collecte sur 13 communes éloignées les unes des autres, dans des hameaux « haut perchés » difficiles d'accès en particulier l'hiver, les rues étroites, dans les villages, le nombre important de rotations pour vider la benne d'ordures à La Mure.

L'offre retenue a été un camion : chassis IVECO équipé d'une benne variopress FAUN 7 m³.



Pierre, le chauffeur et les rippeurs, Roger, Sandrine, Alex, Marcel et Hervé ont bénéficié d'une formation pour prendre en mains ce nouveau véhicule et cette nouvelle benne aux normes en vigueur.

LA SOCIÉTÉ OSE, DANS LE PALMARES 2005 DES ENTREPRISES DU DÉPARTEMENT :

Chaque année, le magazine PRESENCES publie le classement des entreprises du département. La société OSE dont le siège est à Corps et dont l'activité est la sous-traitance électronique, fait partie de ce classement. Avec un effectif de 47 salariés, un chiffre d'affaires 2004 de 2,68 millions d'euros, elle se classe 37^{ème} pour les meilleures croissances des petites entreprises (avec une progression de son chiffre d'affaires de 47.4% entre 2003 et 2004) et 502^{ème} au classement général des 1000 premières entreprises. Le Petit Corpatus félicite donc son dirigeant Jean-Marc Attali, et l'ensemble des salariés pour ces performances exceptionnelles.

Signalons également que la société GORGY TIMING est 523^{ème} de ce même classement.

LE NOUVEAU MAIRE DE CORPS PRESENTE SES VŒUX A LA POPULATION

1^{ère} Adjointe depuis de nombreuses années et élue Maire de Corps en Avril dernier, Magali FRANCOU-CARRON, a présenté ses premiers vœux à l'ensemble de la population corpatus Samedi 7 Janvier en Mairie de Corps.

Mme Le Maire et son Conseil Municipal avaient invité toute la population à se réunir afin de fêter cette nouvelle année.

Après avoir remercié les nombreuses personnes présentes, Le Maire a félicité les bénévoles des Associations qui grâce à leur dynamisme contribuaient à la vie du village, le travail des Administrations, et notamment des Pompiers bénévoles et des Entreprises. Elle a salué l'ensemble des élus, Les Maires du Canton et Le Président de la Communauté de Communes.



Un tour d'horizon de l'année 2005, marquée par un changement de Maire, Madame Le Maire remercie le Dr Cardin de lui avoir fait confiance et confie qu'il n'est pas facile de lui succéder mais qu'avec l'aide précieuse du Conseil Municipal, les projets prévus ont été menés à bien, grâce à l'implication active de chacun des Conseillers Municipaux.

En effet, de nombreux travaux ont été réalisés en 2005 sur la commune (réfection du toit de l'Eglise, aménagement du jardin de ville, assainissement), démontre qu'un travail important a déjà été réalisé.

Magali FRANCOU-CARRON remercie les commerçants et les habitants de la rue des Fossés d'avoir accepté de « jouer le jeu » concernant la modification du stationnement sur la rue principale lors de la période estivale et rappelle que cette mesure a été prise pour des raisons de sécurité en concertation avec la Gendarmerie.



L'année 2006 verra la poursuite des travaux de collecte des eaux usées au Pied de Ville mais aussi le démarrage de projets comme la Maison Médicale, l'installation et l'extension d'entreprises sur la Zone Artisanale, la rénovation de logements avec l'OPAC, le marquage des parkings, l'éclairage de la Chapelle St Roch... et diverses améliorations mais dans toujours avec le « souci de la maîtrise de la dépense ».

Après son discours, Mme Le Maire a remercié chaleureusement les présents et les a conviés à un apéritif dînatoire.

ACTUALITES



CINE VADROUILLE

Vous venez de voir le film de Coline Serreau SAINT JACQUES LA MECQUE et vous allez pouvoir, dès maintenant, inscrire dans vos agendas les deux prochains films pour février et mars. En effet, comme l'année dernière à la même époque la commission de programmation vient de se réunir et vous propose donc :

EN FEVRIER

LE PETIT LIEUTENANT un film de Xavier BEAUVOIS avec Nathalie BAYE, Jallil LESPER, Antoine CHAPPEY, Roshdy ZEM... durée 1 h 50

Le quotidien d'une brigade de police où l'humain joue un rôle important, avec Nathalie BAYE dans un rôle inattendu de commissaire.

Le Film sera présenté à Corps le vendredi 24 Février à 20 h 30

Cette projection se situe dans la programmation de l'ensemble du circuit qui suit :

Samedi 11 – Le Glaizil

Mardi 14 – Chaillo

Jeudi 16 – Chauffayer

Samedi 18 – Saint Firmin

Mardi 21 – Saint Maurice

Vendredi 24 – Corps

Dimanche 12 – Saint Léger

Mercredi 15 – Le Noyer

Vendredi 17 – La Chapelle

Dimanche 19 – Entraigues

Mercredi 22 – Aspres les Corps

Mardi 28 – Remollon

EN MARS

JE NE SUIS PAS LA POUR ETRE AIMÉ un film de Stéphane BRIZE avec Patrick CHESNAIS, Anne CONSIGNY, Georges WILSON... durée 1 h 33

La rencontre improbable entre deux personnages hors du commun, où le tango est le lien inattendu...

Un film intimiste qui nous sort du cinéma habituel. Absolument à ne pas manquer.

Le film sera présenté à CORPS le vendredi 24 Mars à 20 h 30

Sur l'ensemble du circuit du 11 au 28, donc mêmes dates et mêmes lieux que pour le film de Février.

Pour des informations complémentaires, vous pouvez appeler le répondeur de CINE VADROUILLE

06 88 36 38 33

Par ailleurs dans le cadre d'un partenariat qui avait déjà eu lieu en 2003 et 2004, CINE VADROUILLE présente à CHAILLOL, dans le cadre DE LA SEMAINE DE JAZZ, le film RAY, de l'américain Taylor HACKFORD sera présenté le mardi 7 février. Un superbe hommage à Ray CHARLES. Pour plus de précisions, téléphoner à l'Office du Tourisme de Chaillo (04 92 50 48 19).

PARTENARIATS

Nous avons dernièrement noué un partenariat avec une biennale de cinéma CINEDUC qui aura eu lieu quand vous lirez ces lignes. Certains ont peut être pris connaissance du programme (du 17 au 29 janvier) qui a été déposé à La Maison du Tourisme de Corps. C'est La Maison des Enseignants de Grenoble qui est à l'origine de cette biennale qui entend lier le cinéma et l'éducation.

Un autre partenariat est en train de se mettre en place dans les Hautes-Alpes. Nous envisageons notre participation au projet ENFANTS DES RUES, ENFANTS DE L'ART, projet dont l'objectif est la sensibilisation au droit des enfants et d'alternative culturelle et éducative.

Un contact a aussi été pris avec la cinémathèque d'images de montagnes de Gap en vue d'éventuelles collaborations.

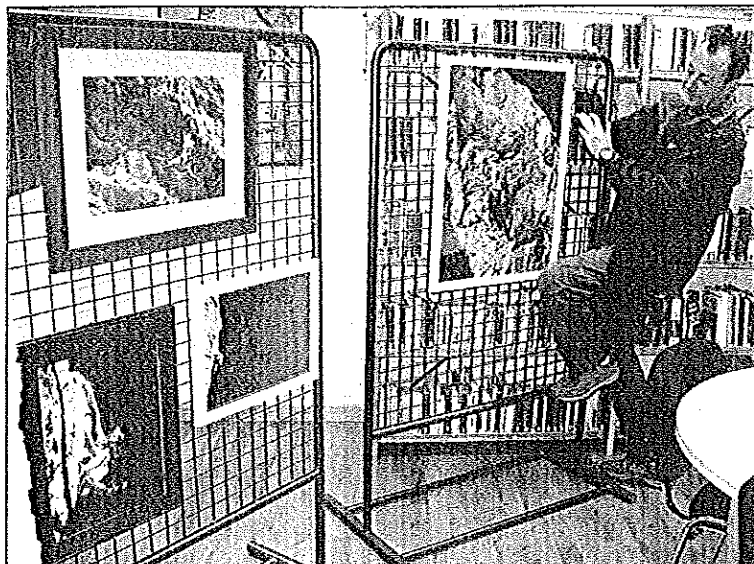
Dans le cadre de ces différents partenariats qui se mettent en place comment ne pas vous dire un petit mot d'ÉCOLE ET CINÉMA, initiative qui a entamée sa troisième année scolaire. La dernière rencontre avec les élèves du troisième cycle plus d'un mois après qu'ils aient vu le superbe film d'animation Japonais LE VOYAGE DE CHIHIRO nous a une nouvelle fois conforté sur la place importante que peut prendre le cinéma dans l'éveil des enfants. Le souvenir qu'ils avaient encore de ce film vu il y a plusieurs semaines était réjouissant.

Bonne Année et bons films à tous

ACTUALITES

EXPOSITION DE PHOTOS A LA MEDIATHEQUE :

Après l'exposition de peinture, à l'approche des fêtes de Noël, tous ont eu la joie de découvrir une nouvelle expo-photos de Luc Reynier à la Médiathèque. Ses photos, toujours artistiques, présentent des grands de l'escalade (Isabelle Patissier, Patrick Edlinger, Arnaud Petit et François Legrand...) dans des positions de grimpe pour le moins acrobatiques ! Alors si vous n'avez pas le vertige : rendez-vous les Mercredis après-midi, Jeudis et Samedis matins à la Médiathèque pour cette expo où la grandeur de la nature rappelle à l'homme qu'il est infiniment petit...



Penser à vous abonner ou vous réabonner à la Médiathèque !

De nombreuses nouveautés à votre disposition !

Tarifs 2006 (inchangés) : Enfants : 10€ ; Etudiants/Retraités : 12€ ; Adultes : 13€.

UNE CONTEUSE A LA MEDIATHEQUE POUR LES ENFANTS DE L'ECOLE DE CORPS.

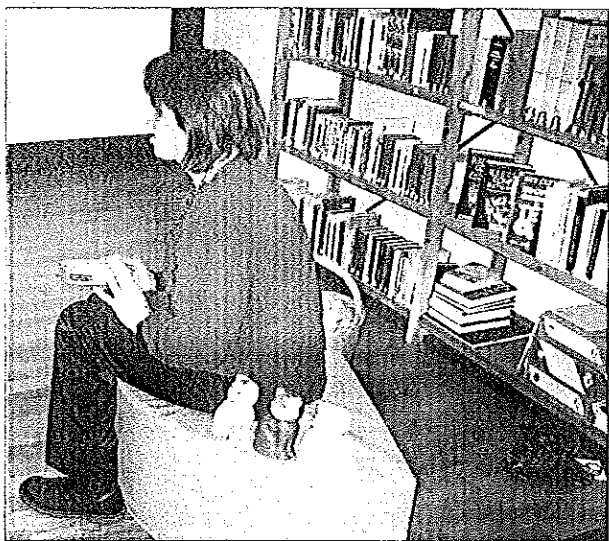
Après les fêtes de fin d'année, les enfants de l'Ecole ont repris à la rentrée le chemin de la Médiathèque. Cette fois n'était pas comme les autres, car une surprise les attendait.

Une conteuse était là pour leur proposer un après-midi rempli d'histoires.

Anne-Marie RAMBAUD est conteuse pour l'Association « Les fileuses de rêves » basée à Gémenos. Cette association propose toute l'année des séances de contes pour enfants et adultes. Cette année, les « fileuses de rêves » ont été invitées dans plusieurs festivals et même dans des manifestations nationales. Anne-Marie RAMBAUD, possédant une résidence secondaire à La Salette, est venue proposer ses services à la Médiathèque.

L'après-midi s'est découpé en 2 séances, avec les plus grands pour commencer et ensuite la maternelle. Tous ont été séduits et subjugués par les qualités de conteuse d'Anne-Marie. Grands comme petits, sont restés très attentifs et ont beaucoup apprécié cet après-midi. Chacun espère pouvoir à nouveau profiter du plaisir de se faire bercer par ces histoires merveilleuses.

La médiathèque a été très heureuse de proposer cette animation aux enfants et souhaite pouvoir le faire régulièrement.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA MÉDIATHEQUE

Tous les amis et adhérents de la Médiathèque sont invités à
participer à l'Assemblée Générale
Le Samedi 25 Février à 17h30

MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE DE CORPS

LISTE DES DERNIERES ACQUISITIONS

BIJOUX DE CHARME *Brigitte CASAGRADA*
L'ALPE 30 : TRACES OLYMPIQUES
L'ALPE 31 : SUBJUGUANTE MAURIENNE
LES MESSIEURS DE GRANVAL *Christian SIGNOL*
MA VIE *Jane FONDA*
LA CITADELLE DES NEIGES *Matthieu RICARD*
LE PONT DE RAN-MOSITAR *Franck PAVLOFF*
TROIS JOURS CHEZ MA MERE *François WEYERGANS*
LES CHARMES DISCRETS DE LA VIE CONJUGUALE
Douglas KENNEDY
L'HÔPITAL EN DANGER *Dr Véronique VASSEUR*
MON DIEU... POURQUOI ? *Abbé PIERRE et Frédéric LENOIR*
TANT QUE BATTRA MON CŒUR *Mireille DARC*
ASILES DE FOUS *Régis JAUFFRET*
LE BAL DES CELIBATAIRES *Michel PEYRAMAURE*
LE CAMELEON : L'in vraisemblable histoire de Frédéric
BOURDIN *Christophe d'ANTONIO*
UN HEUREUX EVENEMENT *Eliette ABECASSIS*
UNE PASSION FAUVE *Françoise BOURDIN*

LIVRES ENFANTS ET BANDES DESSINEES

KID PADDLE N°10 : Dark j'adore *MIDAM*
L'HISTOIRE DE MANDRIN *Philippe BONIFAY/ F.LACAF*
LES CHEMINS DE MALEFOSSE N°13 : Quiconque meurt
BARDET/GOEPFERT
JEROME K BLOCHE N°18 : Un petit coin de paradis
DODIER
LES MEMOIRES D'UN MOTARD N°5 : Rendez-vous à
Katmandou *PTILUC*
LES LABOURDET N°5 : Le faux pas *F et J. GRATON*
TOUPET N°17 : En prend pour perpe
BLESTEAU/GODARD
LES AVENTURES DE BUCK DANNY N°51 : Mystère en
Antarctique *BERGESE*
LES TUNIKES BLEUES N°49 : Mariage à Fort Bow
LAMBIL/CAUVIN
BOULE ET BILL N°30 : La bande à Bill *VERRON*
YAKARI N°31 et les Appaloosas *DERIB/JOE*
TRAMP N°7 : Escalade dans le passé *KRAEHN/JUSSEAUME*
LE CHAT DU RABIN N°1 : La bar-mitsva ; LE CHAT DU
RABIN N°2 : Le malka des lions ; LE CHAT DU RABIN
N°3 : L'exode ; LE CHAT DU RABIN N°4 : le paradis
terrestre *Joann SFAR*
XIII N°17 : L'or de Maximilien *VANCE/VAN HAMME*
SPIROU ET FANTASIO N°48 : L'homme qui ne voulait pas
mourir *MORVAN/MUNUERA*
LE PETIT BLEU DE LA COTE OUEST
MANCHETTE/TARDY
LADY S N°2 : A ta santé Suzie *AYMOND/VAN HAMME*
PHIL TRAERE N°4 : Chevauche l'histoire *DESERT*
RIC HOCHET N°70 : Silence de mort *TIBET/UCHATEAU*
BOB MORANE N°41 : les larmes du soleil *VERNES/CORLA*
MICHEL VAILLANT N°68 : China moon *J et P GRATON*
FANTOMETTE S'ENVOLE ; FANTOMETTE ET LE
TRESOR DU PHARAON *Georges CHAULET*
HARRY POTTER ET LE PRINCE DE SANG MELE
J.K. ROWLING
LA CABANE MAGIQUE 1 ET 2 *Mary POPE OSEBORNE*
WITCH N°9 ET N°10 *DISNEY*
LE PIQUE-NIQUE DE FRANKLIN ; FRANKLIN A DE LA
CHANCE
TOI ET MOI N°8 : Avis de tempête *M.S. VERMOT*
LES PONEYS STARS 1 ET 2 *Bonnie BRYANT*
LE CRI DE L'EPERVIER *Thomas LECLERE*
MIMI CRACRA SOUS LA PLUIE ; MIMI CRACRA JOUE
A LA MAITRESSE *Agnès ROSENTIEHL*

SCOOBY-DOO ET LE GORILLE
FANTOME ; SCOOBY-DOO ET LE RODEO DE
L'ANGOISSE *James GELSEY*
CHARLOTTE EST ENCORE EN RETARD
PAKITA/CHABOT
ESPRIT FANTOME 4 ET 5 *JULIA/HADIDA*
WINX CLUB 1 ET 3
T'EN FAIS PAS LOULOU ! *Josette CHICHEPORTICHE*
TROIS SŒURS DANS UN APPARTEMENT *G.SENGER*
ARTHUR ET LES MINIMOYS *Luc BESSON*
STARWARS 1 ET 2 *WATSON/WOLVERTON*
MINI CONTRE ATTAQUE *Christine NOSTLINGER*
DANSE ! NINA GRAINE D'ETOILE *Anne-Marie POL*
MON TOUT PREMIER LIVRE DE COMPTINES
LE RESPECT ET LE MEPRIS *LABBE/PUECH*
LE MONSTRE POILU *BICHONNIER/PEF*
POURQUOI LES GRENOUILLES ANNONCENT-ELLES
LA PLUIE ?
GRACE LA LIMACE ; AMELIE LA SOURIS *A. KRINGS*
TOC TOC QUI EST LA ? *GRINDLER/BROWNE*
CHACUN SON TOUR *MAISNER*
MADEMOISELLE SAUVE QUI PEUT *Philippe CORENTIN*
JUSTINE ET LA PIERRE DE FEU *Marcus PFISTER*
LE ROI POILU POILU ; LA REINE CHIPIE CHIPIE *Alex
SANDERS*
TOM NE VEUT PAS DORMIR *Marie-Aline BAWIN*
LA FOIS OU...J'AI MENTI ; LA FOIS OU...JE SUIS
RESTE TOUT SEUL ; LA FOIS OU...J'AI FAIT UNE
ENORME BETISE *Claude GUTMAN/ZAD*
C'EST MOI LE PLUS FORT *Mario RAMOS*
LA CHASSE A L'OURS *Mickael ROSEN/ Helen OXENBURY*
GARFIELD N°41 : va au panier *Jim DAVIS*
ASTERIX LE CIEL LUI TOMBE SUR LA TETE *Albert
UDERZO*
LA FEE COQUILLETTE ET L'OURS MAL LECHE *Didier
LEVY/ Benjamin CHAUD*
L'HISTOIRE DE LA SAVOIE EN BD *Gilbert BOUCHARD*
NINON SECRETE T1 : Duels ; NINON SECRETE T2 :
Mascarades ; NINON SECRETE T3 : Amourettes ; NINON
SECRETE T4 : Escarmouches ; NINON SECRETE T5 :
Carnages *COTHIAS/ PRUDHOMME*

Un livre...

MAGNUS

Sylvie GERMAIN

PRIX GONCOURT DES LYCEENS

Magnus, c'est l'ours en peluche, c'est aussi le nom du narrateur qui est à la recherche de ses origines. Est-il vraiment le fils d'un officier nazi ?

Livre plein de poésie et vraiment très bien écrit.



L'ATTENTAT

Yasmina KHADRA

Amine, arabe et israélien, chirurgien à l'hôpital de Tel Aviv, apprend une nuit que sa femme Sihem est la kamikaze qui s'est fait sauter avec sa charge d'explosifs dans un café plein de jeunes. Lui, n'a rien vu, rien compris. Douleur, remords. Recherche. Beau livre.

7^{ème} PRIX OBIYOU :

Organisé par l'ADT du Pays de Corps en partenariat avec la Médiathèque St Eldrade, ce Prix Littéraire est doté d'une valeur de 1500€ et récompense un auteur de roman ou de récit.

Le Prix Obiou se déroule dans le cadre d'une convention culturelle signée avec le Conseil Général de l'Isère. Le Comité de Lecture a accueilli de nouveaux membres en 2006, il est composé de treize personnes (femmes, hommes, actifs ou retraités) mais ayant tous en commun la passion de la lecture.

Fin Novembre le Comité de Lecture s'est réuni pour fixer les conditions du règlement de ce 7^{ème} Prix Obiou et a décidé cette année de primer un auteur de roman ou récit habitant de la région Rhône-Alpes ou PACA sans thème particulier. Par rapport aux années précédentes où le thème était imposé, les conditions 2006 permettent un choix de lectures plus vaste impliquant différents thèmes et différents genres.

En début d'année, l'ADT a contacté environ 70 Maisons d'Editions dans toute la France pour les informer de ce Prix. Une recherche d'auteurs habitant dans la région a été faite au préalable et nous avons souvent sollicité les Maisons d'Editions en leur donnant un auteur et un titre de livre précis.

Pour l'instant, 17 ouvrages sont en compétition :

« Solos » de Christophe MOULIN et « La montagne oubliée » de Paul KELLER aux Editions GUERIN ; « Trio » de Philippe NAPOLETANO aux Editions HB ; « L'invité de Fontenay » Frédéric D'ONAGLIA aux Editions BELFOND ; « La symphonie des loups » de Jean SICCARDI ; « La pénitente » de J.M. THIBAUD ; « Marion des salins » de J.M. TIXIER et « Blessures d'enfance » de Brigitte VAREL aux Editions PRESSES DE LA CITÉ ; « Le secret de Maria Gaillard » de M.C. PEYRAUD aux Editions BENEVENT ; « Le voyage d'Eladio » de Hubert MINGARELLI AUX Editions SEUIL ; « Le silence de Clara » de Patrick CAUVIN aux Editions ALBIN MICHEL ; « Les galères de l'orfèvre » de J.C. DUCHON-DORIS aux Editions JULLIARD ; « La chasse de nuit » de Marie FERRANTI aux Editions GALLIMARD ; « Double crime dans la rue bleue » de Jean CONTRUCCI ; « Seuls sont les indomptés » de Claude COURCHAY ; « L'heure exquise » de Colette GUEDJ et « Nostradamus et le dragon de Raphaël » de Jean D'AILLON AUX Editions J.C. LATTES.

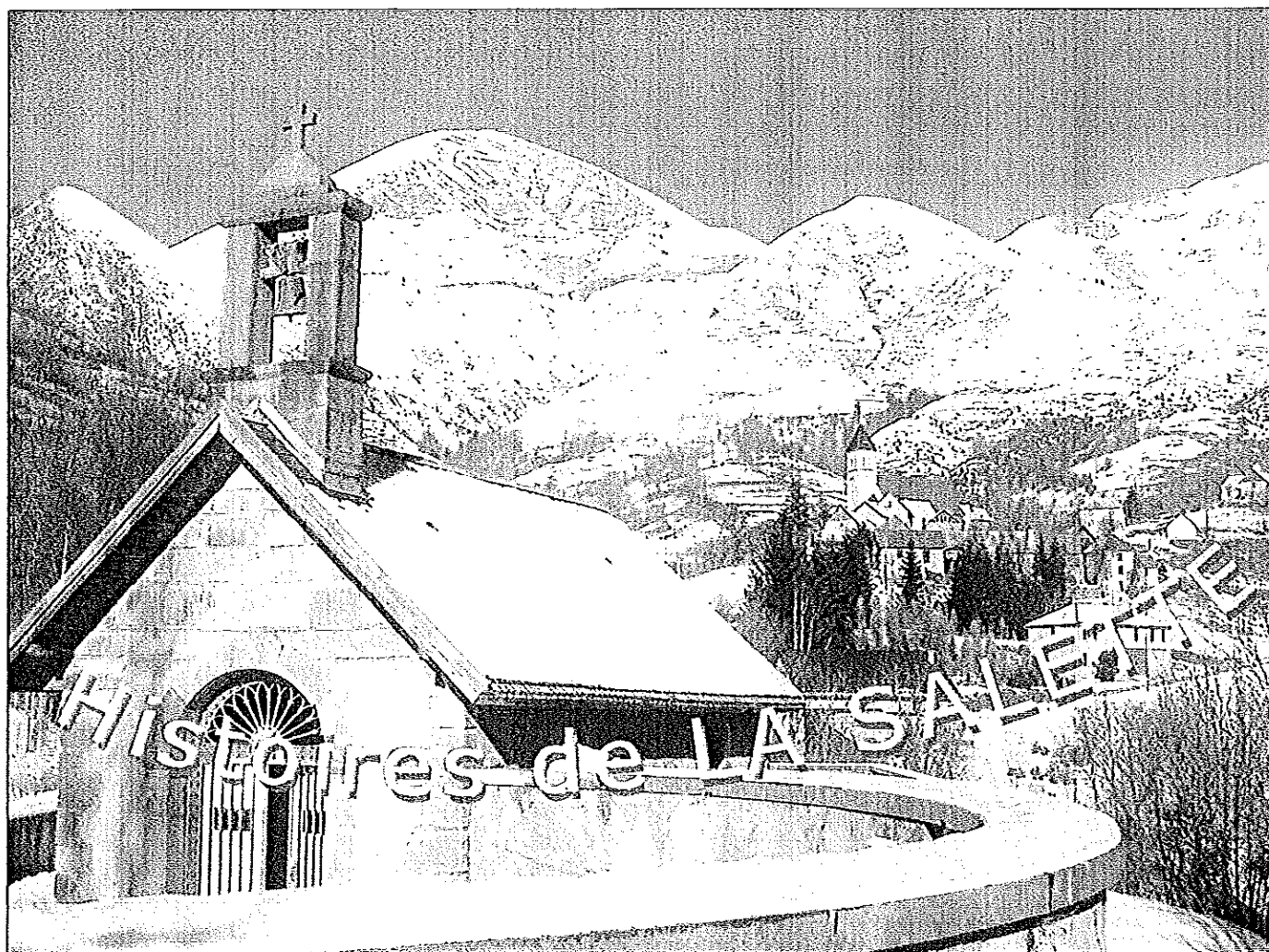
Un choix très varié dans cette sélection puisque des Maisons d'Editions de renom ont participé en envoyant parfois les ouvrages de plusieurs auteurs publiés par leurs soins. Certains Editeurs, moins connus ont également inscrit en compétition leurs auteurs célèbres ou pas.

A partir du mois d'Avril, le Comité de Lecture devra faire une sélection parmi les romans en compétition pour à la fin ne retenir qu'un seul et unique ouvrage qui se verra décerner le Prix Obiou 2006.



LES ROIS ET LES REINES A LA CHORALE :

Pour ceux qui se poseraient la question : oui la Chorale est toujours là. C'est dans une ambiance sympathique que les choristes se retrouvent, cette année, tous les mercredis à 20H autour de Sophie, dans la salle de la Maire, mise à disposition par la Municipalité. En ce début d'année, la tradition a été respectée puisque nous avons tiré les Rois dans la joie et la bonne humeur. Bonne année à toutes et à tous pleine de soleil dans les cœurs et de chansons sur les lèvres.



SUR LES ORIGINES DU VILLAGE DE LA SALETTE-FALLAUAUX

Par Joëlle ROCHAS

Le village de La Salette-Fallavaux n'a pas fait l'objet d'étude historique approfondie, tant son histoire jusqu'au milieu du 19^e siècle se confond avec celle des autres villages de montagne du Dauphiné. Seule une monographie faite en 1940 par un instituteur du village, M. Vincent, retrace l'histoire du village depuis la période gauloise jusqu'au début du 20^e siècle¹. Comme c'était le cas des études historiques faites pendant la 2^e guerre mondiale, l'opuscule de M. Vincent rend compte également, à côté de la chronologie historique, des coutumes encore vivaces en 1940 (chansons, danses et fêtes), donnant ainsi la première collecte ethnographique de La Salette-Fallavaux. M. Vincent ayant transmis ses travaux à l'ethnologue

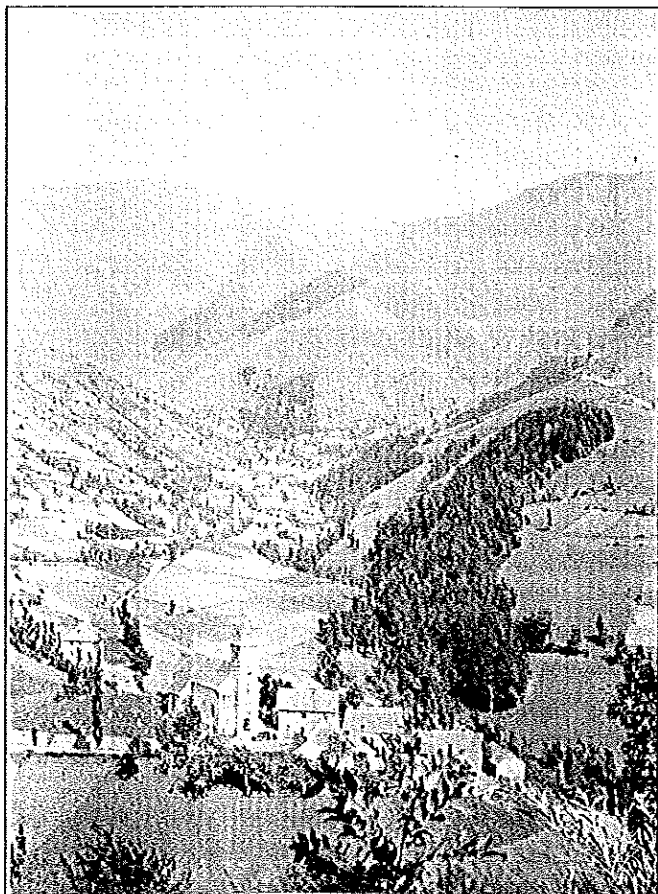
Arnold Van Gennep, nous pensons que ses données sont venues grossir le corpus de l'ethnologie dauphinoise, lequel est déjà riche des ressources qu'offre le fonds ancien de la Bibliothèque de Grenoble. Cet ouvrage constitue donc tout à la fois une monographie historique et un relevé ethnographique. L'ouvrage de M. Vincent revêt enfin une importance toute particulière pour les historiens dans la mesure où il fait le point, à une date relativement précoce dans le 20^e siècle, de l'état des archives manuscrites et imprimées du village. Il permet aux chercheurs de constater les disparitions intervenues en 1974 dans les archives municipales et d'orienter désormais différemment leurs recherches.

Les archives de 1648 à 1840 concernant les deux anciennes communes de La Salette et de

¹ M. VINCENT, *La Salette-Fallavaux : notes historiques, mœurs et coutumes*, Grenoble, Drevel, [1940-1941], 173 p.

Fallavaux ont été retirées de La Salette-Fallavaux. Elles sont aujourd'hui aux Archives départementales de l'Isère. Elles représentent en tout un mètre linéaire. Elles comprennent des parcellaires, dix plans, des cadastres et des actes notariés. Pour La Salette, elles contiennent également les registres paroissiaux de 1661 à 1792. Les archives restées à la mairie montrent que les communes de La Salette et de Fallavaux, après divers séparations et rassemblements, ont été réunies par ordonnance royale du 10 janvier 1842 pour former une seule commune : La Salette-Fallavaux. Le premier maire en fut Pierre Peytard. Une première fois, les communes de La Salette et de Fallavaux avaient déjà été réunies. Cette première réunion avait été faite en 1794 par les révolutionnaires. Ceux-ci avaient alors formé la commune de La Salette-Beaumont dont le premier maire avait été Louis Peytard.

Voici le texte de leur arrêté :



Etant reconnu qu'il existe dans plusieurs cantons du district de Grenoble des communes composées de 20 habitants seulement, la plupart illettrés et les autres ne sachant que signer, et presque tous parents ou alliés, les municipalités ci-après seront réunies : La Salette et Les Fallavaux².

Cette première réunion avait duré jusqu'en 1801. Pour en donner une présentation générale, les archives communales conservées aujourd'hui à La Salette comprennent les registres des naissances, des mariages et des décès depuis 1793. Elles donnent ensuite un aperçu de La Salette-Fallavaux de 1844 à nos jours, avec entre autres, son administration municipale, sa population, la situation de son agriculture et les différents recensements militaires. Notre présentation de l'histoire du village se base alors sur le classement des archives municipales de La Salette-Fallavaux que nous avons effectué en 1996 avec l'archiviste départementale³, de lectures et de recherches conduites dans les différents fonds patrimoniaux grenoblois.

La patronymie des gens de La Salette-Fallavaux est révélatrice des différents peuples qui se sont installés en Dauphiné depuis l'Antiquité jusqu'aux invasions barbares du 5^e au 6^e siècle de notre ère : d'abord les Celtes avec le nom de « Barde », nom qui vient du latin « bardus » le barde, chanteur et poète chez les Gaulois. Puis viennent les Romains avec les « Andrieux », nom chrétien d'origine grecque signifiant « homme » et qui a donné « André » dans le Nord et « Andrieux » dans le Midi. Les « Pra » portent également leurs origines latines, leur nom venant de « pratum », le pré en latin. Avec les « Charles » et les « Bardou », on assiste aux invasions germaniques du 5^e et du 6^e siècle de notre ère : « Carl » signifie en germanique l'homme, le mâle, latinisé en « carolus » ; « bard » signifie le géant. Les populations germaniques, essentiellement burgondes, s'installent à La Salette. Ce sont d'ailleurs elles qui donnent un nom au village, « Salette » venant du germanique « saal », maison, l'appellation désignant ainsi les multiples petites cabanes que ces nomades en quête de pâturages installèrent dans toute la montagne⁴. D'une façon générale, les noms de familles en France se fixent au 12^e siècle. On peut encore classer les patronymes restants de La Salette selon les quatre catégories suivantes :

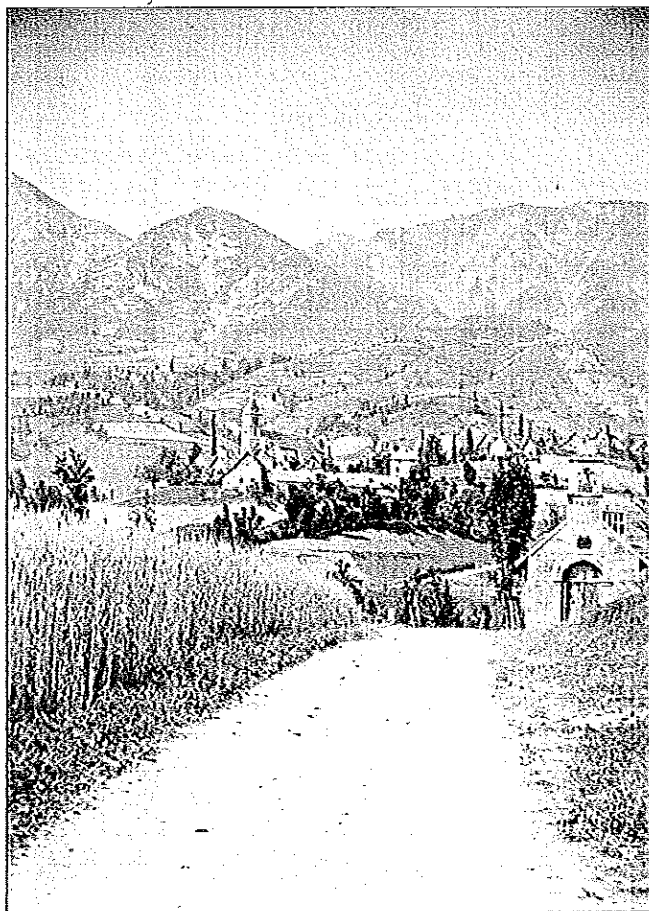
- les noms à valeur topographique, tels les « Motte » (« motte » désignant la motte féodale, édifice précédant le château)
- les noms d'état, tels les « Comte », les hommes ainsi désignés étant les hommes du comte
- les noms de métier avec les « Vachier »

³ A. BOUILLOC, J. ROCHAS, *Répertoire des Archives communales de La Salette-Fallavaux*, Grenoble, Archives départementales de l'Isère, 1996.

⁴ « Nommer l'espace », in *Le Monde alpin et rhodanien*, n° 2-4, 1997.

² *Inventaire sommaire des Archives Départementales de l'Isère*, t. 2, p. 318.

- les dérivés de prénom, comme les Perrin ou Perrein, dérivé de Pierre⁵.



La toponymie, très riche, de La Salette permet de faire remonter plus loin encore qu'avec les noms de famille l'origine des peuplements du village. Si le nom du village date des invasions germaniques, d'autres lieux témoignent aujourd'hui encore de peuples plus anciens qui ont nommé, c'est-à-dire qui ont habité, les montagnes bien avant eux. Ainsi, si l'on s'en tient à la seule dénomination des principaux hameaux de la commune, on peut remonter avec le Serre du 13^e siècle au 8^e siècle avant Jésus-Christ. Le « serre » est d'origine pré-celtique et désigne, chez ces peuples venus de l'actuelle Allemagne et d'Europe centrale, la colline. Portant la plus vieille appellation de La Salette, le hameau du Serre serait ainsi celui qui aurait été le plus anciennement peuplé. Nous poursuivons chronologiquement avec les Peyas et les Ablandins, lesquels ont été nommés à la période gallo-romaine, du 1^{er} siècle avant JC au 5^e siècle après JC. La Salette, nous l'avons dit, est d'origine germanique, le mot « saal » désignant la maison : nous sommes maintenant au 5^e siècle après JC. L'étude plus fouillée du cadastre permettrait aux futurs chercheurs de localiser l'implantation exacte de ces différents peuples et de

mesurer de façon plus fine l'importance de leurs populations⁶. Saint-Jullien, les Mathieux et l'Eglise, qui portent des noms de saint, d'apôtre ou le lieu où se pratique le culte désignent des lieux nommés plus tard, entre le 5^e et le 16^e siècle après JC. Ils correspondent à l'essor de la chrétienté depuis la fin de la Gaule romaine jusqu'à la fin des guerres de religions. Les noms de hameaux désignant le règne végétal (par exemple les Pras signifiant « les prés », du latin « pratum » le pré), ceux rappelant le travail de l'homme (les Brutineaux, lieu où l'on faisait les fagots⁷), un lieu d'habitation (la Chabannerie, « la cabane »), ceux évoquant la présence d'animaux (Dorcières, « les ours ») ou encore ceux ayant une valeur topographique (les Fallavaux, « la fausse vallée »), sont tous d'origine féodale : 11^e-15^e siècle après JC. Ces premiers sondages toponymiques doublés de l'étude patronymique vue précédemment permettent ainsi d'établir que plusieurs peuples se sont succédés à La Salette-Fallavaux jusqu'à se fondre en une seule et même population, laquelle s'est maintenue sans changement notoire jusqu'à la fin du 16^e siècle : on observe ainsi un peuplement pré-celtique, puis la présence des Gallo-romains et enfin l'arrivée des Germains⁸.

Les seules populations que l'on connaisse vraiment sont celles qui ont laissé une histoire, donc des écrits. L'histoire du village de La Salette-Fallavaux est celle qui est écrite dans ses archives : celles que nous avons consultées jusqu'à présent remontent au 16^e siècle. Il faut alors noter que le plus vieux parcellaire des Archives départementales de l'Isère est celui de La Salette : il date de 1525 (pour indication, celui des Fallavaux date de 1648). Les premiers actes notariés concernant La Salette datent de 1532. Ils sont en latin : on peut aisément y reconnaître les noms des Caroli (les Charles) et des Peytardi (les Peytard), cette première lecture révélant ainsi la présence fort ancienne de ces familles dans le village. D'autres actes datés de 1536-1540, révèlent les noms des Peytard, des Colomb, des Pellissier et des Gautier actant avec Louis Lobet, écuyer, seigneur des Fallavaux. Pour retrouver la quasi-totalité des noms de familles de La Salette que nous venons de citer, il suffit de dérouler la liste des maires de la commune depuis 1790 à 2005, liste que nous avons établie et que nous donnons ci-

⁵ A. DAUZAT, *Les Noms de famille de France : traité d'anthroponymie française*, Paris, Guénégaud, 1977, 471 p.

⁶ A. DAUZAT, C. ROSTAING, *Dictionnaire étymologique des noms de lieux en France*, Paris, Guénégaud, 1963, 738 p. Voir aussi P.-L. ROUSSET, *Les Alpes et leurs noms de lieux, 6.000 ans d'histoire ? Les appellations d'origine pré-indo-européenne*, Meylan (Isère), Poncet, 444 p.

⁷ Étymologie à confirmer.

⁸ Les premières nouveautés patronymiques dans les familles salettues interviennent au 17^e siècle avec notamment l'arrivée des Moussier.

après. Celle-ci contient des manques en raison de l'état lacunaire des archives. Certaines absences ont cependant été comblées grâce à la mémoire encore vive des Salettus :

Liste des maires de La Salette de 1790 à 2005

Dates du ou des mandats	Nom du maire	Particularités
1790-1800	Louis PEYTARD	1 ^{er} maire de La Salette-Beaumont
1801	Jacques MOTTE	
1802-1803	B. COLLOMB	
1804-1805	Louis PEYTARD	
1806-1810	Jacques MOTTE	
1811-1813	Jacques PRA	
1814	Pierre COLLOMB	
1815-1831	Claude COMPTE	
(1832-1833)	Antoine CHARLES	adjoint
1831-1841	Claude COMPTE ?	
1842	Jacques VIAL	
1843-1883	Pierre PEYTARD dit MOTTE	1 ^{er} maire de La Salette-Fallavaux agriculteur et géomètre Conseiller d'arrondissement Maire au moment de l'apparition
1884-1893	Jean MOUSSIER	des Ablandens
1894-1908	Jean CHARLES	
?		
[1914-1918] ?	Adolphe MOUSSIER	
Dates de mandat ?	Pierre-Adolphe PEYTARD	
Dates de mandat ?	Pierre PEYTARD	
1936-1940	Louis CHARLES	
1940-1945	Théophile CHARLES	dit Philippe des Rebours
1945-1970	Marcel PEYTARD	
1970-1983	Ernest ANDRIEUX	
1983-1995	Emile CHARLES	
1995-2001	Jean CHARLES	
2001-	Marc ANDRIEUX	

La lecture de cette liste inspire plusieurs constats. Le premier est de retrouver en 2005 les mêmes familles qu'en 1532, d'observer ensuite l'extinction de certains patronymes (par défaut de descendance mâle ou en raison de l'exode rural) et enfin l'essaimage de familles vers d'autres communes proches de La Salette. Ainsi, la même famille de La Salette donnera-t-elle deux médecins dont un maire ainsi qu'un notaire à la commune de Corps au 20^e siècle⁹.

Si l'histoire du village de La Salette-Fallavaux n'a guère différé de celle des autres villages des montagnes du Dauphiné, son patrimoine naturel a dirigé vers elle au 18^e et au 19^e siècles les regards du monde savant. Ainsi, deux savants du 18^e siècle et un géologue du 19^e siècle ont-ils dressé l'état des richesses naturelles de La Salette. Il s'agit du minéralogiste Jean-Etienne Guettard¹⁰ qui a observé en 1779 dans ses *Mémoires sur la minéralogie du Dauphiné* la minéralogie des montagnes de La Salette¹¹. Il s'agit également du botaniste originaire du Champsaur Dominique Villars¹², savant à la renommée internationale, qui le premier vantait en 1786-1789 dans ses travaux sur l'*Histoire des plantes de Dauphiné* la richesse florale des prairies de La Salette, et notamment celle du Vallon derrière Chamoux¹³. La richesse de la flore salettine, nous expliquent les botanistes, vient du contact des différents étages géologiques sur lesquels s'élèvent ses montagnes et c'est au Chamoux, où s'opère la transition, qu'elle

⁹ Il s'agit du docteur Pierre Alphonse Peytard (1841-1902), médecin à Corps, fils du maire de La Salette Pierre Peytard (1817-1887), conseiller d'arrondissement lequel, de 1843 à 1883, avait assuré pendant 40 ans le plus long mandat de La Salette ; de son fils le notaire de Corps Pierre Alphonse Peytard (1841-1902) et de son deuxième fils le docteur Adolphe Peytard (1875-1940 ?), médecin et maire de Corps, conseiller général de l'Isère, Chevalier de la Légion d'honneur.

¹⁰ GUETTARD (Jean Etienne, 1715-1786) : célèbre géologue français qui fut le premier à reconnaître la nature volcanique de la chaîne des Puys d'Auvergne, il fut chargé par le gouvernement en 1775 et 1776 de la première exploration scientifique du Dauphiné.

¹¹ J.-E. GUETTARD, *Mémoires sur la minéralogie du Dauphiné*, en 2 vol., Paris, Clousier, 1779, p. 89.

¹² VILLARS (Dominique, 14 novembre 1745 - 27 juin 1814) : botaniste dauphinois à la renommée internationale, né au Noyer dans le Champsaur, médecin de l'hôpital militaire de Grenoble, doyen de la Faculté de médecine de Strasbourg, il fut le premier à dresser l'état de la botanique en Dauphiné.

¹³ D. VILLARS, *Histoire des plantes de Dauphiné*, en 3 vol., Grenoble ; Lyon ; Paris ; chez l'auteur ; Perisse, Piestre et de La Molière ; Prévost ; 1786-1787-1789.

atteint la plus grande variété. En 1932, les botanistes classaient encore La Salette parmi les plus riches localités des Alpes, en 3^e position après le Viso et le Lautaret. Mettant leurs pas dans ceux du grand Villars, pour une cueillette au seul Vallon, ils cueillaient encore en 1932 trente-trois espèces de plantes dans la coulée et dix-huit dans les rochers et les rocailles¹⁴. Au 19^e siècle, le minéralogiste Emile Gueymard¹⁵, originaire de Corps, reprenait dans sa *Statistique générale du département de l'Isère* datée de 1844 les mentions faites au siècle précédant par Guettard et Villars. Son ouvrage ayant été couronné par l'Académie des sciences, le géologue établissait ainsi définitivement les richesses minéralogiques et botaniques de La Salette¹⁶.

Les origines du peuplement de La Salette-Fallavaux se confondent, on l'a vu, avec celles des peuples qui tour à tour sont venus peupler le Dauphiné : Celtes, Romains puis Germains lui ont apporté leurs langues et leurs coutumes, s'y sont mêlés pour se fondre en une seule population. Plus tard, au 18^e et au 19^e siècle, les savants ont chanté les richesses naturelles de La Salette. Les amoureux de la nature admirent aujourd'hui la beauté de son cirque glaciaire. Demain sera alors à l'image des origines, dans la réussite de la fusion entre les différents apports mais aussi dans la réponse appropriée au questionnement sur l'avenir des villages de montagnes.

Joëlle ROCHAS

Doctorante, Université Grenoble II En villégiature à La Salette

Illustration : les prairies de La Salette en 1930, « localité digne d'être parcourue par le botaniste » (citation de Dominique Villars reprise par Emile Gueymard) (Archives familiales. Collection personnelle).

ENTRETIEN AVEC MARC ANDRIEUX : MAIRE DE LA SALETTE-FALLAUAUX

Parmi ses visites sur le Canton de Corps, l'équipe du Petit Corpatus rencontre dans ce numéro spécial sur La Salette, Marc Andrieux Le Maire.

L'équipe le remercie d'avoir fait le déplacement dans les bureaux du Petit Corpatus.

Marc Andrieux, Maire de La Salette-Fallavaux depuis 2001, était déjà très impliqué dans la vie de la commune, puisqu'il était adjoint depuis 1995. Ses compétences de chef de chantier lui servent pour diriger la Mairie et orchestrer au mieux les différentes tâches qui lui incombent.

Pour cela il est secondé par un secrétaire le Mercredi matin et par son adjoint, l'ancien Maire.

9 Conseillers Municipaux, un Conseil Municipal par mois, et 2 permanences de secrétariat par semaine, rythment la vie de la Mairie.

La Commune de la Salette-Fallavaux :

Elle est composée de 13 hameaux Les Pras, Les Fallavaux, L'Eglise, Le Serre, Dorcières, La Chabanerie, Les Brutineaux, Les Ablandins, St Julien, Le Sanctuaire, Les Granges, dont 4 inhabités : Les Rebours, Les Payas, Les Mathieus et Les Granges.

L'altitude à la Mairie est de 1100 mètres et celle du Sanctuaire de 1800 mètres.

On compte sur la commune : 2 Eglises (St Julien et L'Eglise), 6 Chapelles, le Cimetière Canadien et 7 fours banaux.

Concernant les rénovations de ce bâti communal :

En 2004 et 2005 les fours de la commune ont été restaurés avec l'aide et les conseils des Monuments de France. Il s'agit avant tout de « mettre à l'abri », « crépir pour protéger » et « conserver l'ancienne structure ». Dans le hameau des Fallavaux, on cuit souvent au four et à l'Eglise, une fête du pain a lieu une fois par an.

¹⁴ A. CUNY, *La Flore des Montagnes de la Salette (Haut-Dauphiné)*, Grenoble, Allier, 1932, 86 p.

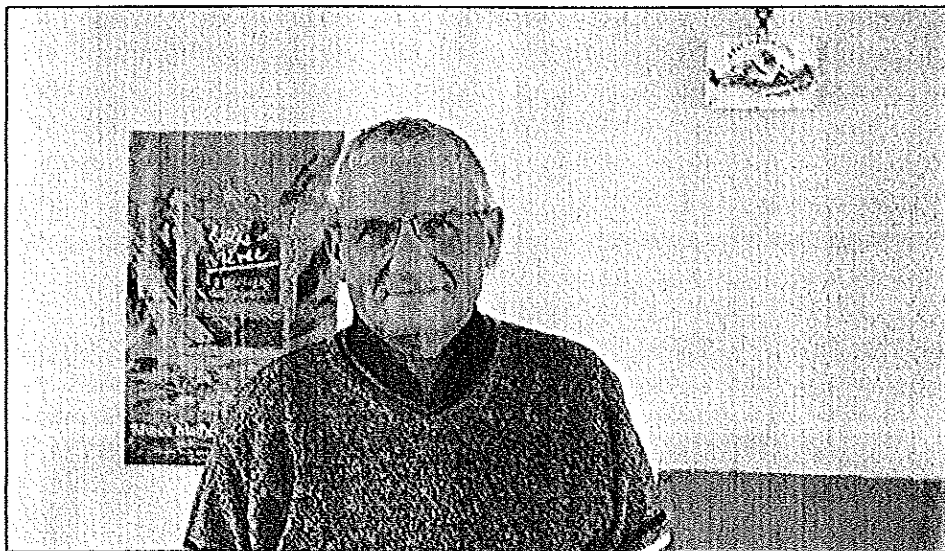
¹⁵ GUEYMARD (Emile, 1788-1869) : Dauphinois né à Corps, ingénieur des Mines, doyen de la Faculté des Sciences de Grenoble, donateur au Muséum d'histoire naturelle de Grenoble d'une collection minéralogique unique en Europe et sur laquelle le Muséum de Grenoble fonde sa renommée.

¹⁶ E. GUEYMARD, *Statistique minéralogique, géologique, métallurgique, et minéralurgique du département de l'Isère*, Grenoble, Allier, 1844, en 3 t., t. premier Topographie, t. second Histoire naturelle, t. troisième Population.

La Chapelle à côté de l'Eglise a également été rénovée, l'Eglise va l'être prochainement et pour les autres chapelles les projets de restauration se mettent en place. La rénovation de l'école de St Julien va être également réalisée.

La population :

En été 75 maisons sont ouvertes et une population d'environ 300 âmes vit sur la commune contre 22 maisons habitées en hiver c'est-à-dire environ 48 personnes. Parmi ces derniers 15 seulement font partis de la population active. On compte de nombreuses demandes de logements sur la Commune liées au



Marc Andrieux, maire de La Salette

personnel travaillant au Sanctuaire. Pour pallier au manque, la commune a ainsi réalisé 4 appartements avec l'aide de l'OPAC et tout est loué. Beaucoup de rénovations ou même de constructions de maisons ont été entreprises et actuellement il n'y a plus rien à louer ni à vendre sur la commune.

Sur l'ensemble de la commune il y a 6 gîtes.

On compte 2 éleveurs : ovins et caprins pour le 1^{er} et ovins pour le second.

4 Associations sur la Commune : Le Comité des Fêtes (gère les colis de Noël...), l'ACCA, Animation et Développement (entretien des chemins) et Mieux Vivre à La Salette. Une Gazette Municipale est offerte une fois par an aux habitants.

Les relations avec le Sanctuaire : avec cette structure, la région acquiert plus de notoriété et la commune de La Salette est obligatoirement un village à vocation touristique avec les devoirs et obligations que cela entraîne. Par exemple, le secrétariat de la Mairie doit gérer un bon nombre de cartes de séjour pour les étrangers résidants au Sanctuaire et d'autres formalités administratives. Le Sanctuaire apporte donc une notoriété au village et permet aussi aux habitants de bénéficier la plupart du temps d'une chaussée bien déneigée l'hiver.

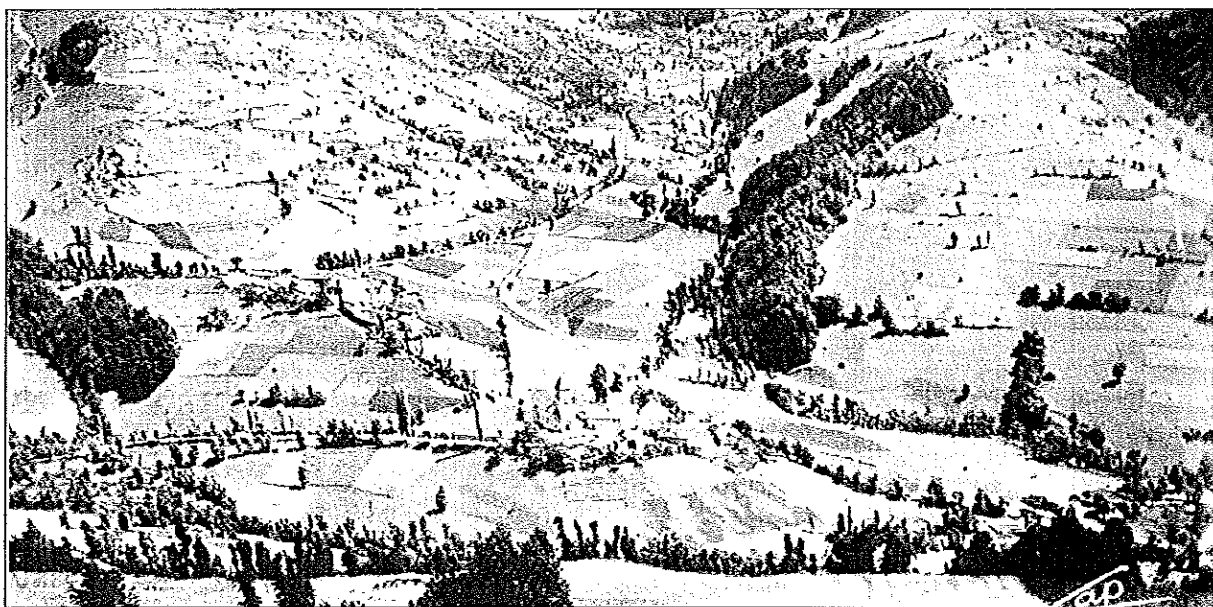
L'entretien du Cimetière Canadien est assuré par une association du Canada qui passe par les services du Sanctuaire.

Les équipements touristiques : les sentiers de randonnée sont une grande réussite, beaucoup de monde les empruntent. Certains endroits dangereux ont été notamment interdits d'accès par arrêté du côté des Mathieus pour le ski de randonnée à cause du risque d'avalanche.

Les projets : ils sont nombreux, l'entretien de la commune est vaste. L'alimentation en eau potable reste une priorité, la conduite d'eau date de 1937, l'enfouissement de l'éclairage public, l'entretien de la voirie avec ses 7 km de routes communales...

L'équipe du Petit Corpatus remercie Marc Andrieux d'avoir répondu à cette interview.

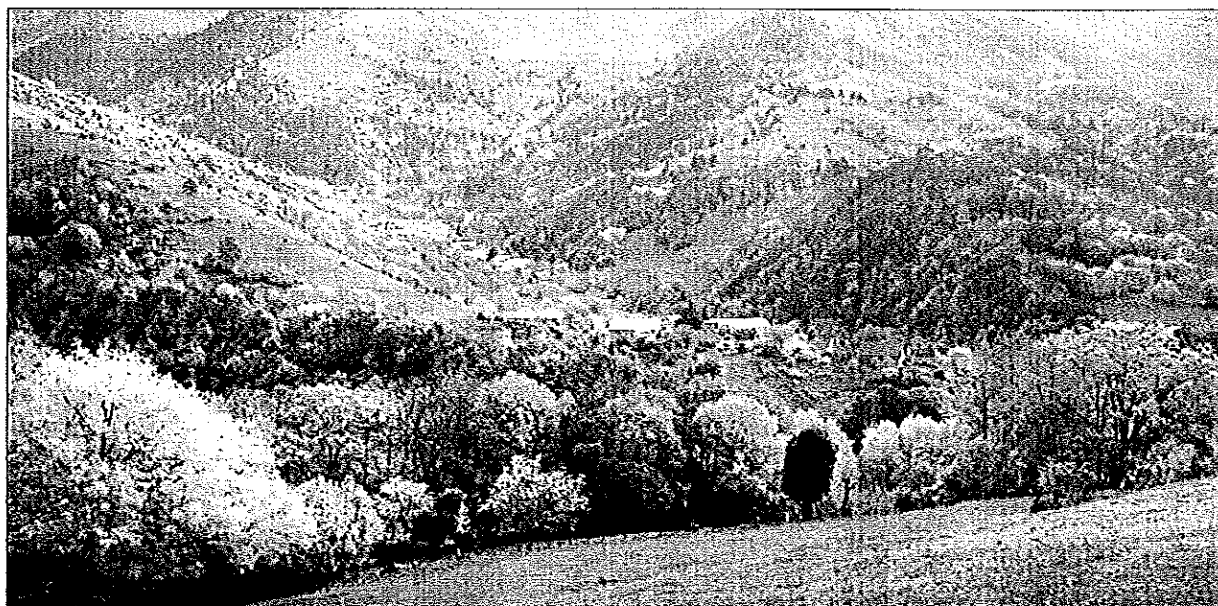
MUTATION DE PAYSAGE DE 1900 A NOS JOURS



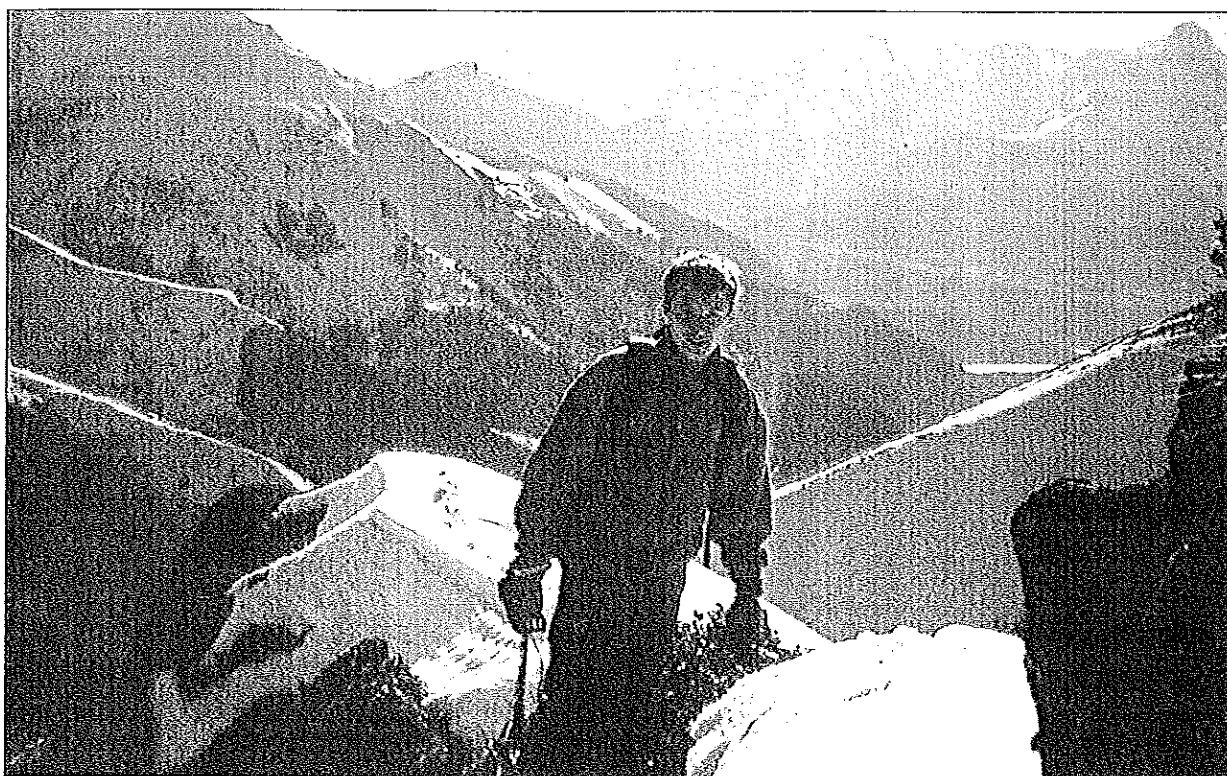
Avec l'augmentation de la population des hameaux de la Salette, (phénomène identique dans tous les territoires de montagne), du moyen âge jusqu'au début des années 1900, les habitants ont cherché de l'espace. L'action de l'homme a donc fortement modifié le paysage de nos montagnes. Pour augmenter la surface disponible, les éleveurs abattaient et brûlaient des arbres. Par endroits, cette action a fortement abaissé la limite de la forêt continue. Le pâturage intense a favorisé l'apparition de « desert montagnard ». Les importants troupeaux ont causé d'autres transformations en traçant des chemins et en tassant le sol : favorisant l'érosion par l'eau ou par le vent.

Les hommes ont utilisé aussi la montagne pour s'approvisionner en bois. Ils exploitèrent les forêts par le bas, sans retenu, alors que les éleveurs l'éliminaient par le haut.

Malgré les interventions passées et présentes, la montagne reste un milieu relativement intact. C'est là que, après tant d'erreurs commises, nous pouvons apprendre à connaître les lois de l'équilibre naturel. Des organismes nous aident et des dispositions sont prises afin de conserver ce bien dans de bonnes conditions pour les générations futures. De nos jours, la population est descendue à 45 habitants permanents et l'exploitation du sol s'est calmée, et l'on peut voir en comparant les deux photos (de 1900 à nos jours) que la forêt reprend le dessus, et que ce magnifique paysage manque cette fois d'un peu d'entretien.



LA MONTAGNE CACHEE...



Des sommets anonymes sont parfois de véritables petits chefs d'œuvre liés quelquefois à l'aventure vécue sur leurs flancs. Ils échappent à la célébrité pour toutes sortes de bonnes ou de mauvaises raisons, et c'est tant mieux ainsi.

C'est un décor dépouillé, les crêtes, les belles combes et les montagnes du Beaumont en font partie. Lorsque l'on évoque les noms habituels des sommets autour de la Salette, que l'on voit de partout, la ritournelle revient : Cote Belle, Gargas, Chamoux, Rougny, le Chapelet, le Laton...avec un gros avantage pour les frileux : altitude 2000m et exposition sud. L'inconvénient c'est pour la neige, il faut être là, au bon moment. Les pentes et les arêtes apportent aux « bourlingeurs » de ces montagnes un incomparable terrain de jeu ; là, immédiatement après le palier de la maison.

Mais, j'ai oublié un sommet et une combe dans mon énumération ! Je les ai oublié simplement parce que l'on n'y pense pas ; et l'on n'y pense pas parce que l'on ne les voit pas. Ils sont cachés, et bien cachés derrière la croix de Rougny, leur exposition plein sud les met à l'abri des vents. Il m'est arrivé de ruisseler de sueur en plein hiver alors qu'il faisait moins 15°C sur les crêtes. La combe, c'est celle qui mène au col de Prés Clos (1974m) et le sommet c'est le Rouchoux, une arête de granit peu pentue qui prend naissance à la cabane de la Pale et vous emmène loin du monde,

sur un vrai sommet entre Valjouffrey et Beaumont à 2130m.



Cette pointe est située entre le Croix de Rougny et le Chapelet. A la belle saison la ballade est facile, un peu aérienne. Si vous rajouter de la neige sans avalanche et du froid, vous avez tous les ingrédients pour en faire une vraie petite course de montagne. Au dessus de la cabane, un choix s'impose.



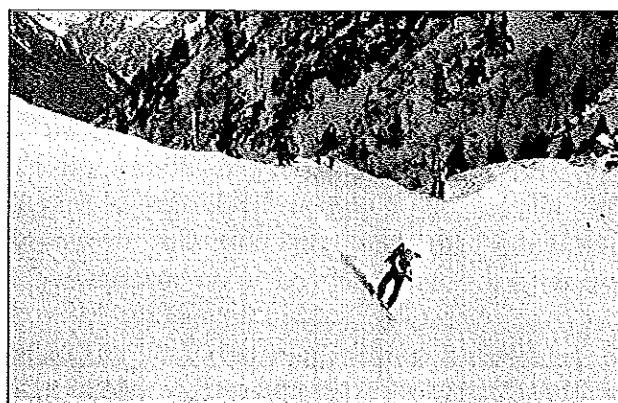
On ne se privera pas de quelques pas d'escalade facile avec les crampons aux pieds. Le vide se creuse un peu et donne à se cheminement une note extraordinaire.



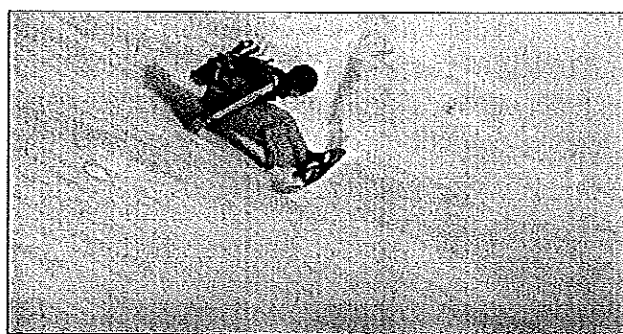
La vue sur le massif des Ecrins et sur l'Obiou est un enchantement. Plus bas les mouflons sont de la partie, ils ont décidé de nous laisser tranquille et partent vers le Chapelet. Au dessus de nous, c'est un couple d'aigles qui observe notre progression en tournoyant dans les thermiques. On s'accorde une pose afin de profiter de ce spectacle grandiose. Vers 2000m, la crête rocheuse laisse la place à une corniche de neige impressionnante, elle nous guidera jusqu'au sommet du Rouchoux.



Après 900m de dénivelé, on découvre le Valjouffrey sans soleil, dans sa carapace de givre. Le temps splendide nous permet de rester en haut et de profiter de la beauté de la montagne cet hiver. La descente se fera par l'arête qui rejoint le col de Prés Clos. D'abord sur des rochers et ensuite dans un couloir avec de la neige jusqu'au ventre. Il faut se battre pour avancer mais quel plaisir de jouer avec la nature. Au col, le passage de la bise gèle notre transpiration.



A l'abri on s'équipe. Une des combes les plus agréables à skier, à « raquetter », à surfer. Elle ressemble à un « half-pipe » grand modèle. Face au soleil, chacun trouvera sa voie, marquera sa trace sur cette pente douce, qui nous ramènera dans le lit de la Sézia, en dérangeant des chevreuils en train de chercher leur rare nourriture d'hiver, tout étonnés de nous voir arriver au dessus d'eux.



Vous voilà avec le Rouchoux en tête, cette montagne cachée que l'on voit de nulle part. Après l'avoir gravie, elle apparaît enfin, maintenant on la repère dans la profusion des sommets de notre région. Lorsqu'on se promène sur les crêtes de roche courbe ou sur les arêtes des roches du Diable. On la voit aussi, de la plaine de Pellafol, sa crête épouse celle de la croix de Rougny. Elle n'est plus anonyme maintenant, c'est un sommet à part entière, c'est le sommet que l'on vous invite à découvrir dans ces montagnes de la Salette.

LES CHAPELLES DE LA SALETTE-FALLAUAUX

D'après Jean Gueydan

ORIGINES

L'origine de La Salette (autrefois Salucia, Prés-Saleys, Saleta) vient du radical « sal » qui désigne des pentes caillouteuses. Le point bas de la commune se trouve dans les gorges de la Sézia, à 1000 mètres d'altitude, et le point haut est le Grand Chapelet, à 2403 mètres. L'église paroissiale est située au hameau de l'Eglise, le plus bas en altitude.

La Salette fut très peuplée vers les 8^{ème} et 10^{ème} siècles, avec certainement 2000 habitants, car La Salette, inaccessible à cheval, fut le lieu de refuge des habitants du Beaumont lors des invasions sarrasines. La Salette dépendait du mandatement de Corps et a absorbé Saint Julien entre 1324 et 1458. En 1460, il semble que La Salette englobait aussi les Côtes-de-Corps. Au 17^{ème} siècle, La Salette était parfois nommée « Les Delphinaux » car ses terres relevaient directement du Dauphin, alors que Les Fallavaux étaient sous la directe d'un seigneur, lui même vassal du Dauphin.

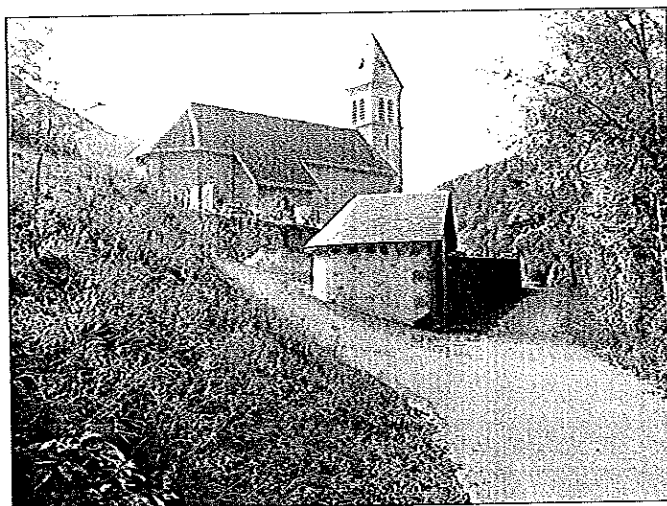
La commune créée en 1790 sous le nom de La Salette-Beaumont (incluant La Salette et Saint Julien) se trouvait dans le canton de Corps. En 1794, elle fusionna avec Les Fallavaux. En 1797, l'ensemble fusionna avec les communes elles-mêmes fusionnées de Sainte Luce et des Côtes-de-Corps. En 1801, toutes ces anciennes communes obtinrent leur séparation. Puis, en 1842, La Salette et les Fallavaux se regroupèrent de nouveau.

Les Fallavaux vient du radical « fal » qui veut dire « hauteur rocheuse ». Avant 1649, Les Fallavaux constituaient une seigneurie et un mandatement particulier. A la fin de l'ancien régime, Les Fallavaux comptaient 250 habitants.

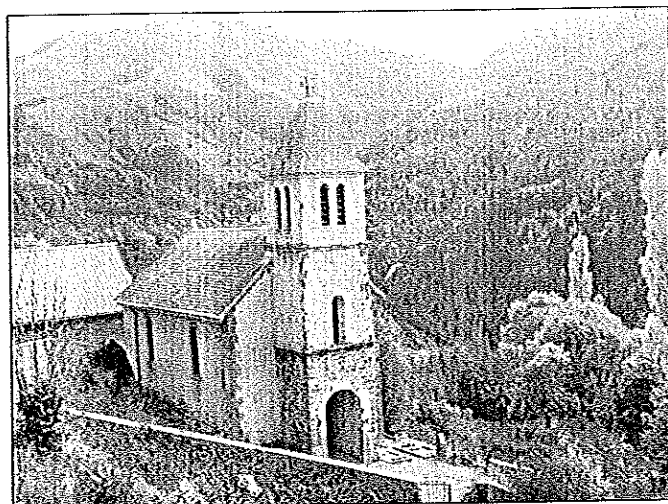
EGLISE PAROISSIALE ST MICHEL DE LA SALETTE

Il semble que la première église ait été construite par St Edrade vers 850, et dépendait du prieuré de Corps. La deuxième fut construite par les moines de Corps, vers 1155. Les guerres de religion empêchèrent le culte pendant 15 ans, laissant l'église en ruine. Le troisième église fut reconstruite, ou entièrement rénovée, au début du 17^{ème} siècle et fut démolie en 1889, alors qu'elle avait encore un toit en chaume. Une nouvelle église fut construite au même emplacement et fut mise en service en 1892. Son horloge date de

1939. L'église a la forme d'une croix latine, avec abside ; elle mesure environ 25 mètres de longueur.



EGLISE PAROISSIALE NOTRE DAME DU QUOTIDIEN DE SAINT JULIEN



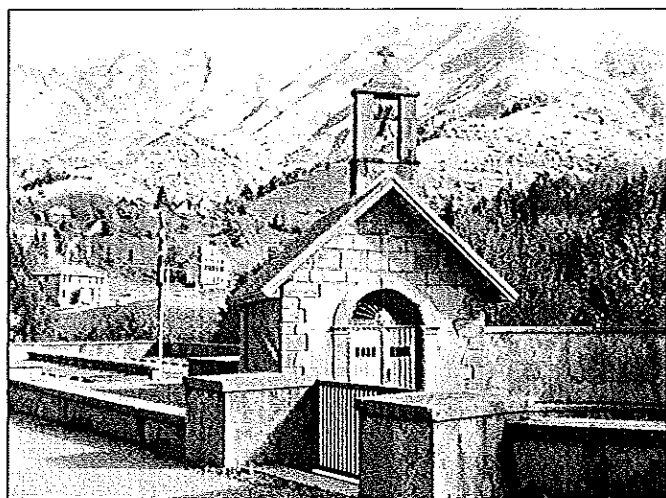
La première église fut sans doute construite par St Eldrade vers 850. Elle fut rattachée au prieuré de Corps vers 1155. Lorsque la paroisse de St Julien fut absorbée par celle de La Salette (1324-1458), l'église fut rétrogradée au rang d'auxiliaire. En 1685, l'église en mauvais état fut démolie. Elle a été reconstruite entre 1685 et 1710.

EGLISE AUXILIAIRE SAINT SEBASTIEN

Cette église fut construite bien avant 1743, pour conjurer une épidémie de peste (donc construite certainement vers 1630). Elle était située à la sortie amont des gorges de la Sézia sur un rocher, et

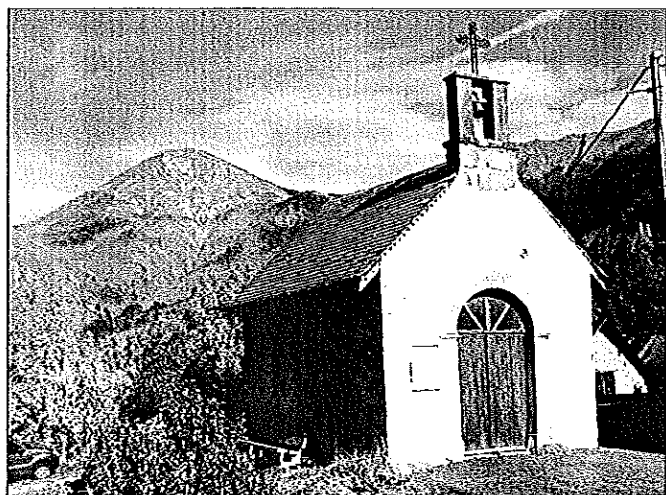
mesurait 5 mètres de longueur. Elle était en ruine en 1855 et il ne reste aujourd'hui que des pierres recouvertes de broussailles.

EGLISE AUXILIAIRE NOTRE DAME DES SEPT DOULEURS (OU DES CANADIENS)



La chapelle dédiée à ND des Sept Douleurs fut construite avant 1685, 20 mètres après la chapelle de St Sébastien, et tomba en ruine. Elle fut reconstruite en 1855. A la suite de l'accident d'avion à l'Obiou, le cimetière a été créé, et la chapelle donnée à l'archevêché de Québec. Depuis cette date, elle est mieux connue sous le nom de chapelle des Canadiens.

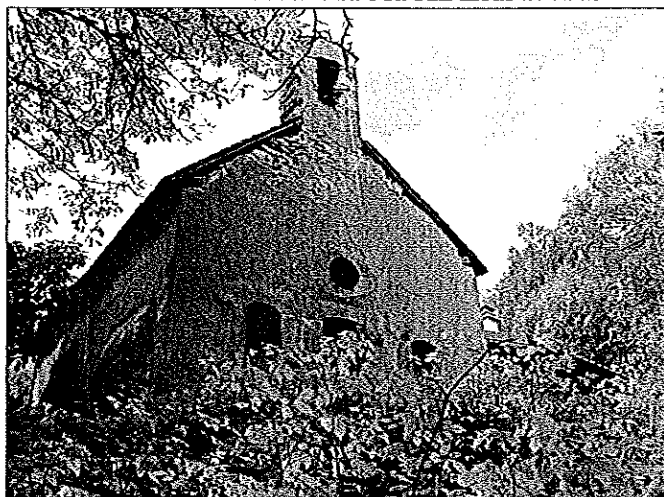
EGLISE AUXILIAIRE DES PRAS



EGLISE AUXILIAIRE ND DE L'ANNONCIATION AUX FALLAUAUX



EGLISE AUXILIAIRE AUX ABLANDINS



Elle fut construite en 1710 grâce à un legs du curé de La Salette. Elle n'est plus utilisée depuis un siècle et n'a plus d'autel.

EGLISE AUXILIAIRE A DORCIERES



Elle fut construite avant 1292 et plusieurs fois restaurées. Sans qu'on ne sache pourquoi, elle a été dite « de Beauregard ».

VIVRE A LA SALETTE-FALLAUAUX :

C'était dans les années 1970, mes parents étaient à la recherche d'une maison à la montagne. Dans mon enfance, les vacances détentes se passent à la montagne. Les souvenirs de vacances d'été à la montagne sont des images de saladiers plein de fraises des bois, de sucre et crème fraîche, de soirées bleutées au ciel d'orage, de charrette chargée de paille fraîchement coupée ...

Aussi quand ma mère a vu pour la première fois le village des Fallavaux, elle est tombée sous le charme, le cœur emballé par ce coin paisible de verdure, comme

un tableau où un artiste, avec du vert clair et du gris plus sombre, aurait peint la tranquillité, la détente.

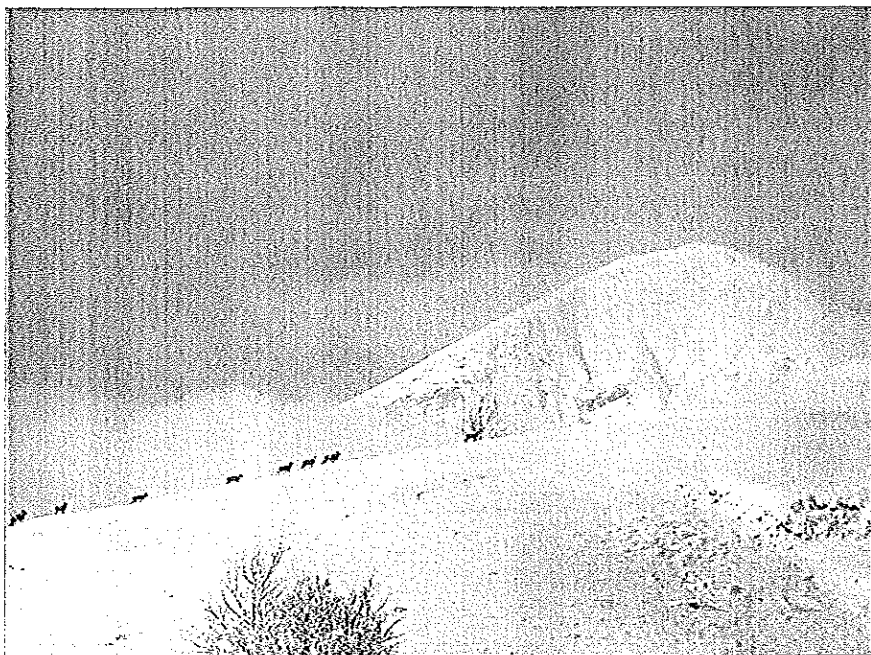
Et les vacances d'été aux Fallavaux ont commencé. Au début, c'était vraiment la découverte des hameaux de la Salette, des sentiers, des cols, les bois...

Après, nous avons découvert, l'Obiou et sa forêt, le lac de Corps, ses promenades et ses baignades, le menu gastronomique de ..., Boustigue et ses ballades verdoyantes...

Aux Fallavaux, nous avons désormais des liens d'amitié entre nous. Nous partageons ensemble la simplicité du moment, et c'est un plaisir.

Nous avons découvert ou redécouvert les merveilles de la nature, c'est l'aventure sur les sentiers, on ne sait quelle rencontre ! (pour l'instant ni ogre, ni sorcière, ni lutins !!)

Cet hiver, en janvier pour la première fois nous avons marché en raquettes, et en cheminant sur la poudre blanche des monts au dessus du village, nous avons vu des mouflons, là, tout près de nous. Ils nous regardaient, à la fois curieux et indifférents !



L'été nous nous installons les pieds dans le torrent où l'eau court, gambade, et chante à chaque pierre, refrain et ritournelle.

Aujourd'hui, pour nous, chaque retour est une attente et un bonheur.

Anne-Marie et François
Rambaud
Résidents vacanciers à la
Salette-Fallavaux

ÉTYMOLOGIE DES PATRONYMES CORPATUS CONTEMPORAINS

Par Jean Gueydan

SAMBAIN On trouve parfois l'orthographe Sambaing et la prononciation, encore connue aujourd'hui des patoisants, était Sanbaï. Le nom vient du latin *sambucus* et du patois *sambuc* = sureau, dans les mêmes conditions que Sambin (Loir-et-Cher), le hameau de Sambuë (Verdaches), le quartier Sambayn (Saint-Barthélemy-de-Vals), la Tête de la Sambut (Beaufin et Monestier-d'Ambel), le Mont de la Sambuy (Saint-Julien-de-Raz), le col de La Sambue (Pellafol) et la bergerie de Sambus (Aspres-lès-Corps) dont l'orthographe, dans le Dictionnaire topographique des Hautes-Alpes, est Sambin.

SAUNIER Fabricant ou marchand de sel.

SENAC On dit souvent "localité d'origine" (Hautes-Pyrénées), mais on peut s'étonner du nombre de familles de ce nom issues de ce village de 150 habitants. En fait, il a existé de nombreux *Senos* (nom gaulois) -*acum* et *Senecius* (nom latin) -*acum* dont sont issus des Sénac.

- T -

TAILLADE Orthographe française de l'occitan Talhade = coupe d'un bois, taillis.

TEMPIER Ancien français = grand bruit, vacarme, querelle (rien à voir avec Templier).

TEMPLIER Sobriquet d'un serviteur d'un couvent de Templiers.

THIEBAUX Déformation, dans l'Est de la France, de Theobald, du germanique *theod* = peuple et *bald* = audacieux.

TISSOT Diminutif de Teissier, forme auvergnate de tisserand.

TOURNON Probablement localité d'origine (Ardèche, Indre, Indre-et-Loire, Lot-et-Garonne, Savoie). Du nom gaulois *Turnus* avec le suffixe -*onem*.

- V -

VABRE Toponyme gaulois *wabero* = ravin, ruisseau; qui a pris en occitan le sens de fossé, excavation.

VACHAUD Sobriquet venant de vache et (tout comme bœuf) désignant un homme corpulent. Ce mot n'avait à l'époque aucune valeur péjorative.

VALENTIN Du latin *valens* = bien portant (*Vale tibi* = porte toi bien) et de l'indo-européen *wal* = puissance (d'où valeur, valide, vaillant, valable, valoir, prévaloir, évaluer, convalescence, valétudinaire, vaurien, valence...). Le surnom "valentin" était donné aux marchands de bijoux.

VALLA Du latin *vallis* = val, vallée. En provençal, le nom a pris le sens de fossé.

VENZIN Déformation occitane de voisin.

- W -

WIEBENGA Origine et étymologie inconnues. Ne paraît ni germanique ni polonais.

Petite conclusion

En 1620, 74 patronymes nommaient 500 Corpatus, c'est à dire qu'un patronyme en nommait en moyenne 6 à 7. En 2005, 195 patronymes nomment 500 Corpatus, c'est à dire qu'un patronyme en nomme en moyenne 2 à 3.

Parmi les 195 patronymes d'aujourd'hui, 15 seulement étaient portés à Corps en 1620. Achard Andrieu Barbe Blanc Eymar Faure Francou Giraud Gonsolin Gueydan Loubet Mathieu Sambain Templier Valentin.

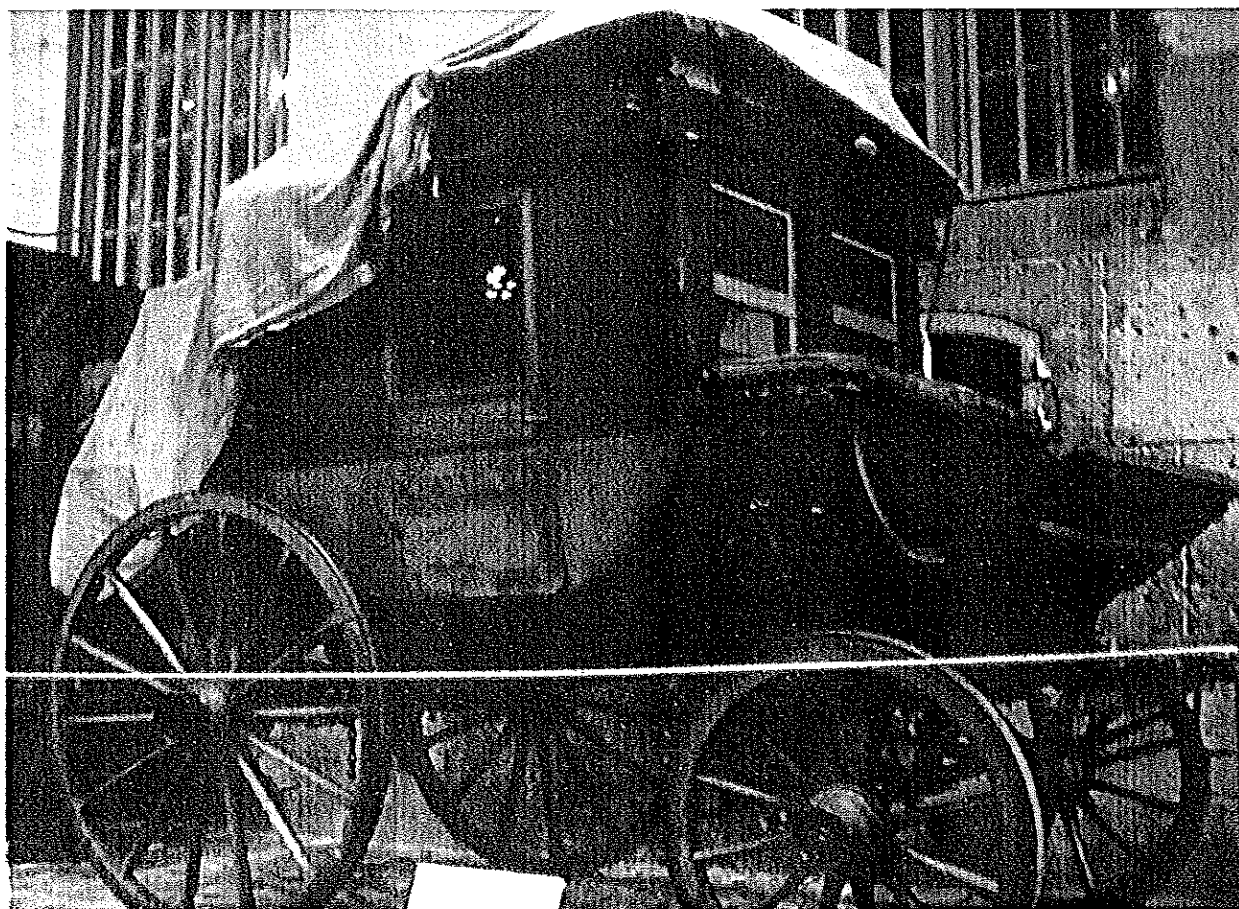
Il en résulte que, depuis 1620, 59 patronymes ont disparu et 180 sont apparus à Corps¹⁷.

(le Petit Corpatus répondra volontiers aux questions qui seraient posées par ses lecteurs)

¹⁷ On trouvera des indications précises sur ce renouvellement des patronymes dans l'Histoire démographique de Corps.

Où est passée la Patache de Corps à Gap ?

L'appel de monsieur « Oustalou » dans le Petit Corpatus numéro 192 a été entendu. Je croise Gérard Cardin, il m'interpelle : « la fameuse Patache est exposée au musée des voitures d'autrefois au château de Compiègne, je connais des personnes qui l'ont vue ». Une quinzaine de jours plus tard, un pli arrive dans la boîte du Petit Corpatus. Avec la lettre explicative, une magnifique photo de la patache prise au musée de Compiègne. On devine sur la porte gravée dans le bois : Corps-Gap.



Lettre de Madame Renée PAGNAT-GERVAIS de Marseille, aux rédacteurs du « Petit Corpatus » et aux lecteurs.

Cette Patache est toujours exposée au Musée de la voiture au château de Compiègne où nous avons eu la surprise de la découvrir et de la photographier en 1991.

Je vous envoie la photo prise à l'époque.

D'autre part, je pense qu'il devait y avoir un véhicule identique qui faisait le trajet Corps-La Mure avant la guerre 14-18. Car ma mère, Zoé Pra, née à Corps en 1898 et qui y repose depuis 1993, m'a souvent dit que, pendant son enfance, elle allait voir sa tante, Mme Rousset, qui était institutrice à Malbuisson, et qu'elle prenait une Patache (c'est le mot qu'elle utilisait) jusqu'à Pont-Haut. Et, elle ajoutait que parfois, les passagers devaient descendre de voiture et effectuer une partie de la montée jusqu'à La Mure à pied.

Je n'ai, hélas, pas d'autres informations à vous fournir pour étayer votre dossier. Très Cordialement.

Les interrogations de la rédaction du Petit Corpatus sur tel ou tel événement ou photo ont souvent recouru à vos témoignages. Ne vous gênez pas, informez-nous, nous diffuserons ces informations pour le plaisir de tous.

JARDINAGE

LE CALENDRIER DU JARDIN

L'hiver est encore là. Les journées restent froides et peu de choses sont à faire au jardin mais peu n'est pas rien. Les choses importantes à ne pas oublier...

L'entretien de vos outils

C'est le moment, si ce n'est déjà fait de vous occuper de vos outils. Commencer par enlever toute trace de terre restée collée au métal. Puis, à l'aide d'une brosse métallique, grattez les points de rouille jusqu'à disparition. Il ne vous reste plus qu'à passer un petit coup de chiffon légèrement humide et à frotter l'ensemble du métal avec de l'huile de lin ou avec l'huile de vidange de votre tondeuse.

Côté manche en bois, un entretien s'impose aussi. Passez un petit coup de papier de verre pour éliminer toutes les aspérités, puis nourrissez le bois. Comme pour le métal, l'huile de lin est parfaite pour imperméabiliser le bois car elle ne pourrit pas. C'est une huile dite « siccative » qui forme une couche de protection idéale pour vos outils.

Au jardin

Plantez les arbres et arbustes à racines nues, taillez les arbres mal formés, les bruyères à floraison hivernale en fin de floraison. Secouez la neige qui s'accumule. Commencez la mise en végétation des tubercules de Dahlias mis à l'abri cet hiver.

Au potager

Peu de choses à faire si ce n'est apporter un petit peu d'engrais, pailler les plantations, préparer la terre et les semis.

CUISINE

CHARLOTTE DE CREPES AU CHOCOLAT

Pâte pour 8 crêpes. 2 œufs, 125g de farine fluide, 50g de beurre, 50g de sucre, 30cl de lait entier, 50g de cacao van houten, ½ sachet de levure chimique. Mousse au chocolat : 250g de chocolat extra noir 70%, 6 œufs (6 jaunes + 6 blancs), 50g de sucre, 15cl de crème liquide.

Mettre la farine, le sucre, le cacao, la levure dans un saladier. Creuser un puits, casser les œufs entiers. Mélanger énergiquement à l'aide d'un fouet et verser le beurre fondu petit à petit. Bien mélanger et délayer la préparation peu à peu avec le lait chaud. Laisser reposer la pâte au moins 30 minutes.

Dans une casserole à feu doux ou au micro-ondes, faire fondre le chocolat avec la crème. Mélanger le tout jusqu'à ce que le chocolat soit bien lisse. Ajouter les jaunes d'œufs au chocolat tiédi en remuant. Battre les blancs en neige, ajouter le sucre au dernier moment tout en continuant à battre et incorporer délicatement au chocolat.

Préparer 4 crêpes de 25cm.

Mettre une crêpe découpée avec une paire de ciseaux dans le fond d'un moule à charlotte de 18cm de diamètre, puis tapisser les parois avec environ trois crêpes. Verser la mousse au chocolat sur les crêpes, ramener les bords qui dépassent vers l'intérieur. Poser une assiette sur le moule et le mettre au réfrigérateur pendant au moins 24 heures.

Faire tremper le moule jusqu'à mi-hauteur dans l'évier plein d'eau chaude durant 10 secondes. Essuyer, puis mettre par-dessus un plat rond et retourner afin de démouler la charlotte.

CRÊPES DE VOLAILLE A LA MIMOLETTE

Pâte pour 8 crêpes. 2 œufs, 125g de farine de blé noir, 20cl de lait entier, 10cl de fond de volaille, 2 cuil. à soupe d'huile de tournesol, ½ sachet de levure chimique, sel, poivre.

Garniture pour 1 roulé de crêpe : 80g de mimolette ou d'édam, 100g de filet de poulet ou de dinde, ½ oignon, 2 cuil. à soupe de crème fraîche, 20g de gruyère râpé, 20g de beurre, 1 cuil. à soupe d'huile de tournesol, sel, poivre.

Mettre la farine, la levure, le sel et le poivre dans un saladier. Creuser un puits, casser les œufs entiers. Mélanger énergiquement à l'aide d'un fouet et verser petit à petit l'huile et le fond de volaille. Délayer la préparation peu à peu avec le lait chaud. Laisser reposer la pâte au moins 30 minutes.

Eplucher l'oignon et l'émincer. Le faire dorer dans une poêle avec le beurre et un peu d'huile. Ajouter le poulet coupé en petits cubes. Saler et poivrer.

Couper la mimolette en petits dés, l'ajouter au poulet avec la crème fraîche. Remuer et laisser mijoter 2mn.

Préparer les crêpes dans une crêpière de 25cm. Préchauffer le four à 180°C (Th.5/6)

Étaler la préparation sur les crêpes et les rouler sur elles-mêmes. Disposer dans un plat à four rectangulaire. Parsemer de gruyère et mettre 10mn au four.

Ces crêpes se dégustent chaudes, accompagnées de riz, de champignons sautés ou de salade verte.

Football Club Sud Isère

Samedi 19 novembre. Les 13ans du club reçoivent l'équipe première d'Echirolles en coupe de l'Isère. La première mi-temps se termine sur le score de 1 à 0 en faveur des visiteurs avec une prestation extraordinaire des locaux malgré la différence de niveau. Nos joueurs fatigués par le combat de la première période s'inclineront en deuxième mi-temps finalement 0 à 5 avec les félicitations des adversaires, c'est la première fois cette saison qu'ils étaient bousculés de la sorte. .



Samedi 26 novembre la neige est là. Le plateau de débutants qui devait se dérouler au stade a été annulé, et reporté au printemps.

Dimanche 4 décembre les seniors sont allés jouer à Saint Just, le terrain de Corps n'était pas praticable.

Samedi 10 et dimanche 11, les 13ans, les 18ans et l'équipe réserve iront jouer dans la vallée, la neige est là avec le froid : cela ressemble fort à une trêve hivernale avant l'heure mais dans notre région on l'admet avec philosophie.

On peut profiter de cette trêve hivernale pour se remémorer un match d'antan, juste un petit coup de



rétroviseur de 64 ans. Le football club de Corps de 1942, vainqueur de la coupe de Dauphiné, à la grande époque de la construction du barrage du Sautet et de ses « pros » venus d'Espagne. Personne, aucune équipe ne les impressionnaient, tous les craignaient. C'était probablement une belle équipe, dommage le caméscope n'existait pas encore. Par contre le reportage photo était de mise et ce jour là, à Nantizon, à Susville contre le FCM : le football club Murois. Le photographe était là, dans le feu de l'action avec les boîtiers photo de l'époque.

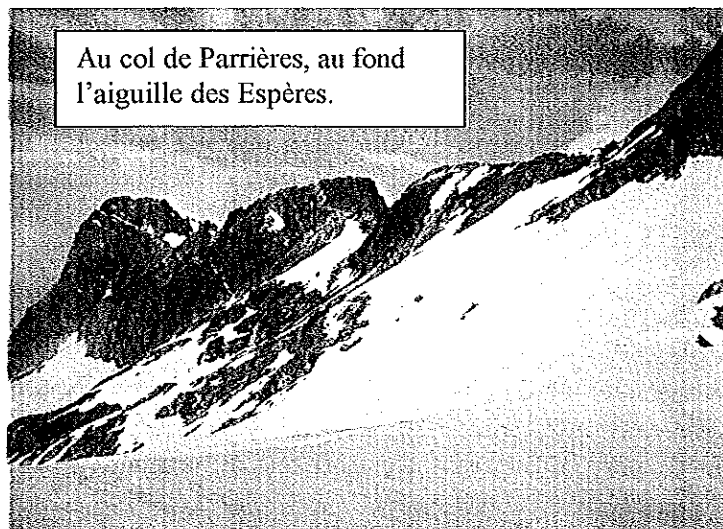
Présentation de l'équipe : en haut à gauche, J Balmet, X, Chabot, Rios, M Blanc, deuxième rang R Fège, R Romand Faure, Poncet, Mellet, J Gontard, L Chaix. Aimé Décard maire de Corps, Paco entraîneur.



Nous ne connaissons pas le score du match, nous savons par contre que les spectateurs étaient nombreux et enthousiastes. Sur un terrain boueux, la défense des Corpatus était bien présente devant un Murois très opportuniste.

Encore une action chaude devant les buts Corpatus, et toujours ce bouillant Murois qui donne du fil à retordre à Tintin Poncet l'excellent gardien de l'équipe de la MJC.

Le Président du FC Sud Isère et toute son équipe vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2006.



Au col de Parrières, au fond l'aiguille des Espères.

Sur les arêtes du col, au pic de Parrières.

Au col de Parrières à 2982m, votre regard abandonne la vallée de Champoléon pour plonger dans le Valgaudemar. Armé de crampons, la neige du printemps facilite le passage du col si vous avez choisi la traversée entre les deux vallées : une ballade en montagne exceptionnelle. Ne vous privez pas d'un bivouac près de 3000m d'altitude, c'est royal. Si vos sacs sont lourds, posez les au col et partez sur l'arête en direction du sommet de Parrières. Quelques pas de trois, cela ressemble à de grosses marches d'escalier et vous les remonterez sans problème. Si vous rencontrez en flânant sur votre parcours quelques brèches, arrêtez vous, regardez et photographiez le « Valgau » vue de dessus, profitez de moment exceptionnel.

Les chiffres ont cette fonction particulière qu'ils semblent dire le vrai... on entend ici et là que l'été fut rude côté montagne. Il faut entendre que la fréquentation de notre cher univers fut en baisse cet été 2004. Nuitées en refuge moins nombreuses, présence sur les sommets et dans les vallées plus faibles... On parle même de candidatures réduites de moitié au probatoire... On peut invoquer de nombreux facteurs : météo, problèmes économiques, etc. On peut aussi s'interroger sur un certain désenchantement, tel que me l'ont évoqué des fabricants de matériels de montagne. Comment, la montagne désenchantée ? Que se passe-t-il ? Ne sommes nous pas dans une société qui privilégie l'aventure ? Une société qui fait le pari que l'important c'est de se ressourcer au cœur d'un monde où tout peut arriver, surtout ce que l'on n'attend pas ? Nos vacances ne font-elles pas appel à notre goût de l'effort, du risque, de l'inconnu ? Ne sommes nous pas conviés continuellement à nous dépasser, nous enflammer pour des valeurs qui mettent en exergue la solidarité, la créativité, l'humilité, la performance, le plaisir, l'effort et le risque ? La montagne n'est-elle pas, à l'image de ce monde moderne et de ces entreprises, le haut lieu de l'épanouissement de toutes ces valeurs ? Doit y avoir une erreur. La montagne pourtant c'est quoi si ce n'est pas un monde de solidarité, de créativité, d'humilité, de performance, de plaisir, d'effort et de risque ? C'est valable pour le berger des alpages comme pour l'alpiniste. La montagne n'est pas le lieu factice de l'aventure. D'où peut être, ce recul. J'ai le sentiment que l'on veut bien éprouver les valeurs citées pour peu qu'elles soient quasiment virtuelles ; La montagne est trop vraie, trop aléatoire et quand on y parle d'aventure, on n'est pas dans le cinéma : on y vit, on y meurt aussi... mais vraiment. Le froid est vif, l'effort authentique, l'apprentissage long, l'engagement réel, la solidarité nécessaire, l'inconfort monnaie courante et le plaisir est acheminé au bout de tout cela. La réalité qui est un phénomène vivant n'a plus la cote. C'est pour cela que l'on fait de télé-réalité, pour éloigner encore plus chacun de son désir réel. C'est pour cela que des patrons de chaîne peuvent déclarer qu'ils travaillent d'abord sur le cerveau pour le rendre réceptif à des boissons ou toute autre marchandise. L'alpinisme ne produit pas ce vide. Il remplit le cœur et si l'on revoit les images de Patrick Berhault et Philippe Magnin sur le fil des 4000, on comprend cette fonction réelle de la montagne. Pour se laisser enchanter par la montagne, il faut accepter qu'elle soit ce haut lieu de liberté ; Une liberté jamais donnée, toujours à prendre. Une liberté non surveillée, qui vise la meilleure part de l'homme



Sur les arêtes, face nord du pic Parrières

CARNET ROSE

JEANNE

Fille de Catherine BUSQUET et Philippe GUEYDAN, sœur de Ennio,
Petite-fille de Danièle et Henri GUEYDAN.

CARNET de DEUIL

Louis PRAT

Epoux de Henriette, père de Gérard et Françoise.

Patrick ARNEODO

Fils de Marie ARNEODO, père de Loïc.

Léon NANTO

Epoux de Madeleine, père de Suzanne, René, Gisèle et Josiane.

René DARVE

Frère et beau-frère de Dany et André MICHELLAND.

Magdeleine TAILLADE
Née GAGNAIRE

Mère et belle-mère de Colette et Jacques VIGEY, de Simone et Maurice,
Grand-mère de Philippe, Pierre et Gilles.

Pour une parution dans cette rubrique, merci de nous transmettre les informations à la Maison du Tourisme ou à la Médiathèque.

HORAIRE DES MESSES :

PAROISSE SAINT PIERRE-JULIEN EYMARD

Dimanche 29 Janvier 2006	11H	LES CÔTES DE CORPS
Dimanche 5 Février 2006	9H	MONESTIER D'AMBEL
Dimanche 12 Février 2006	9H	ST PIERRE DE MEAROTZ
Dimanche 19 Février 2006	11H	CORPS
Dimanche 26 Février 2006	11H	LA SALLE EN BEAUMONT
Mercredi des Cendres		
1 ^{er} Mars 2006	18H	CORPS
Dimanche 5 Mars 2006	9H	AMBEL
Dimanche 12 Mars 2006	11H	ST LAURENT EN BEAUMONT
Dimanche 19 Mars 2006	11H	CORPS
Dimanche 26 Mars 2006	11H	PELLAFOL

LES ANIMATIONS :

FÉVRIER :

Samedi 4 : Concours de Belote (AFR du Beaumont)- LA SALLE EN BT
Samedi 11 : Assemblée Générale du Club Joyeuses Rencontres 11h00 Salle du Club CORPS
Samedi 18 : Spectacle (Municipalité) LA SALLE EN BT
Vendredi 24 : Ciné-Vadrouille présente : « Le Petit Lieutenant » 20h30 Salle de la Mairie CORPS
Samedi 25 : Assemblée Générale de la Médiathèque 17h30 Médiathèque de CORPS

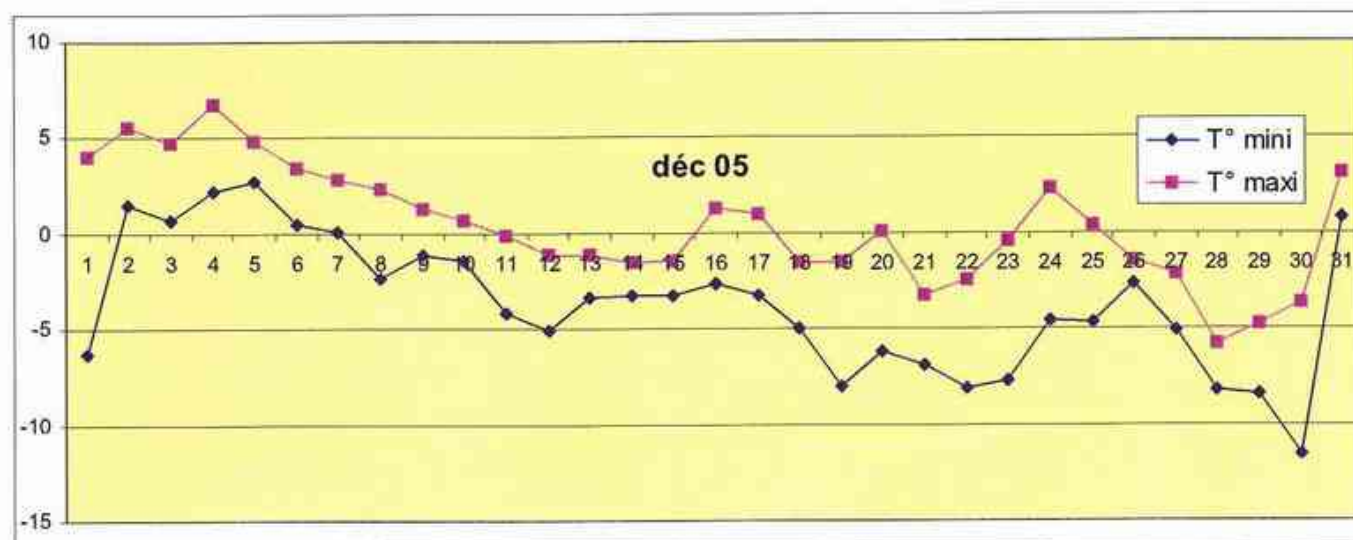
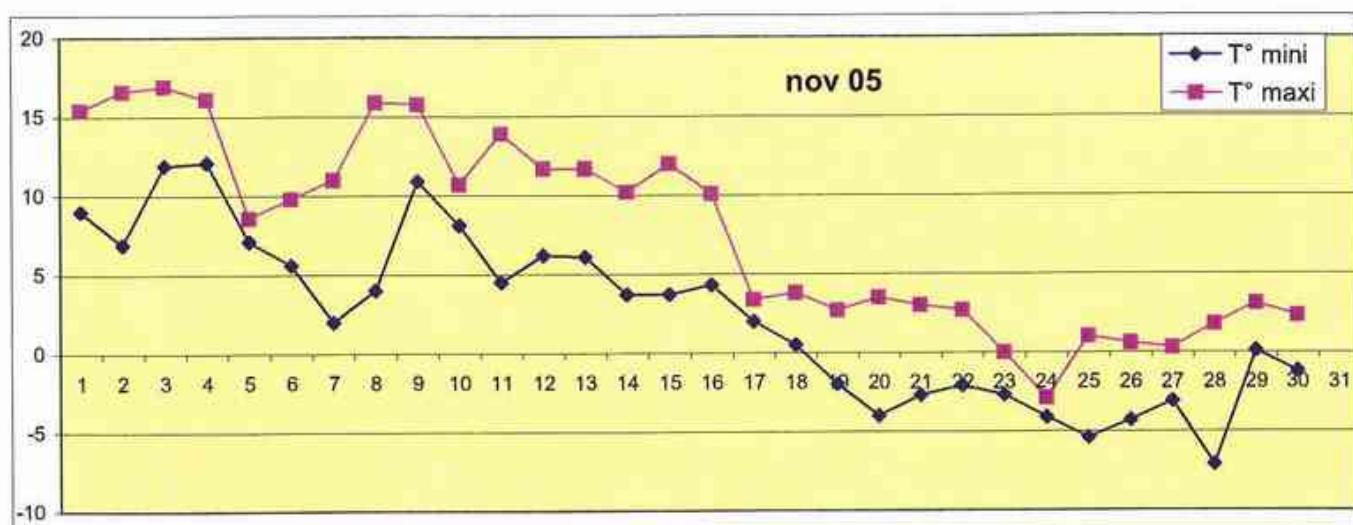
MARS :

Du 20 au 23 : Stage de peinture décorative (Fleurs de Montagne) La Grange de Brudour ASPRES LES CORPS.
Vendredi 24 : Ciné-Vadrouille présente : « Je ne suis pas là pour être aimé » 20h30 Salle de la Mairie CORPS
Dimanche 26 : Thé Dansant (AFR du Beaumont)- LA SALLE EN BT

Pour plus d'informations : Maison du Tourisme : 04 76 30 03 85

RELEVES METEO

RELEVES METEO



NOVEMBRE

jour soleil	mini moy.	maxi moy.	cumul pluie	cumul neige
15	2,3	7,7	99	19
nov-04				
11	1,9	6,6	83	12

DECEMBRE

jour soleil	mini moy.	maxi moy.	cumul pluie	cumul neige
7	-3,7	0,4	112	19
déc-04				
16	-0,7	4	92	62

Dans le n°195...

**LES POMPIERS A
CORPS HIER ET
AUJOURD'HUI**

Le Petit Corpatus n°195 sortira
fin mars 2006



